Neuvième Année. — N° 206 1er AOUT 1905 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

UNE

APPARITION DE LA SAINTE VIERGE
à Neuville-Vitasse (Pas-de-Calais)

Saint-Léger-les Croisilles (Pas-de-Calais), le 18 juillet 1905.

Monsieur le Directeur
de l'*Echo du Merveilleux*,

J'ai le plaisir de vous adresser, avec prière de reproduire en votre prochain numéro, l'article ci-joint relatant une apparition qui vient d'avoir lieu à six kilomètres de mon domicile de Saint-Léger.

Instruit du fait dès le 21 juin, j'ai néanmoins voulu prendre le temps des renseignements. J'attendais aussi que les autorités ecclésiastiques ouvrissent une enquête, mais il paraît qu'on attend, pour le faire, une seconde apparition. Toujours le respect humain !

En tous cas, ayant été trois fois exprès sur les lieux, je suis absolument sûr de l'exactitude du fait. Il y a même eu d'autres témoins, mais qui n'osent encore parler. Un journal hebdomadaire, les *Annonces d'Arras*, a donné, dans son numéro du 25 juin, dix lignes pour mentionner l'apparition, mais seulement d'après la rumeur publique. Mais moi je vous adresse quelque chose de *complet* et *d'authentique*.

Votre tout dévoué,

Ovide Bultel.
homme de lettres.

Le lundi 19 juin 1905, à huit heures et demie du soir, M. Léonce Dupuis, quarante-cinq ans, ouvrier agricole à Neuville-Vitasse, était sorti dans sa cour pour puiser de l'eau dans son cuvier. Un grand orage commençait : plusieurs coups de tonnerre venaient de retentir. Ledit Dupuis était donc dans sa cour, quand il aperçut tout-à-coup dans les airs, du côté de l'Orient, un peu plus loin que son jardin, et au-dessus du champ dit la *Couture du Gard*, qui tient à la sucrerie, une apparition merveilleuse. C'était la Sainte Vierge, revêtue d'une robe entièrement bleu de ciel, et portant sur le bras gauche l'Enfant Jésus vêtu d'une robe aussi d'azur. Elle était d'une beauté incomparable, et avait derrière elle une lumière d'or éblouissante imitant un coucher de soleil ; elle se tenait en génuflexion, et sa main droite était levée en signe de prière ou de bénédiction. Elle regardait en face d'elle un magnifique Calvaire semblable à une pierre tombale : ce Calvaire était d'azur, surmonté d'une couronne d'épines toute bleue, et avait même hauteur que la Vierge. Aux pieds de l'apparition resplendissait un fond d'azur qui lui servait de marchepied.

Frappé de ce spectacle grandiose, M. Dupuis se mit à crier à sa femme, Louise Delattre, trente ans, qui était à la maison : « Louise ! Louise ! » Mais elle, étant occupée avec ses deux enfants, Solange six ans, et Lucien, cinq ans, se faisait prier pour sortir par un temps pareil. Le mari insista, courut à sa fenêtre : « Viens donc, s'écria-t-il, tu n'as jamais rien vu de si beau ! » Elle sortit enfin, suivie de ses deux enfants, et aussi de trois autres, ses neveux et nièce, savoir : Edgard Morel, treize ans ; Fideline, dix ans et Albert, quatre ans, enfants des époux Morel-Dupuis, second ménage habitant la même maison : « Oh ! papa, c'est la Sainte Vierge ! » s'écrièrent aussitôt Solange et et Lucien. — « Maman, viens voir la Sainte Vierge ! » crièrent Edgard, Fidéline et Albert. Et la mère de ces derniers, Louise Dupuis, femme Morel, quarante-neuf ans, qui est la sœur de Léonce Dupuis, sortit à son tour pour voir : de sorte que l'apparition eut six témoins.

Les deux familles, tremblantes de joie et aussi de crainte, sentaient couler leurs larmes, levaient leurs mains vers le ciel : « Ma bonne mère, s'écria Mme Dupuis, venez à notre secours ? » — « Bonne Sainte Vierge, fit Mme Morel, protégez-nous, sauvez la France ! » Il faut savoir que Mme Morel a encore trois autres enfants, dont un qui est en garnison à Bar le-Duc, à la frontière menacée. Les enfants répé-

taient en pleurant : « C'est la Sainte Vierge ! » Mais Marie ne disait rien ; et les assistants, peut-être effrayés par ce silence, regagnèrent leur demeure commune. Puis l'apparition s'évanouit : elle avait duré cinq minutes.

Ce qui frappa encore tout le monde de surprise, c'est que l'orage cessa dès l'apparition : on n'eut que quelques gouttes de pluie.

Les familles Dupuis et Morel racontent ce fait de bonne foi à toute personne qui les interroge. C'est l'objet de toutes les conversations dans le village.

Fait à Neuville-Vitasse, dans la maison Dupuis et Morel, ce 3 juillet 1905. Certifié exact :

Ovide Bultel,
homme de lettres, à Saint-Léger par Croisilles (Pas-de-Calais).

Léonce Dupuis.
Louise Delattre, femme Dupuis.
Louise Dupuis, femme Morel.

Vu pour la légalisation des signatures ci-dessus :
Le maire : L. Taillande.

Trois lettres sur Tilly

21 juillet 1905.

Cher Monsieur Mery,

Je suis de ceux qui ont lu avec quelque étonnement vos appréciations sur la *déviation* dont vous parlez, au sujet de changements qui auraient eu lieu dans la petite statue du Sacré-Cœur offerte à Marie Martel.

Si le fait était vrai, on lui trouverait des analogies depuis les modifications qui, dit-on, eurent lieu dans la statue de sainte Philomène et ses accessoires, jusqu'à ces faits dont a parlé votre intéressante revue à propos d'un couvent de religieuses de Lourdes. Relisez le 1er tome des *Voix prophétiques*, de l'abbé Curicque, et votre revue (année 1902, p. 307).

Supposez que la Providence veuille prouver qu'une protection toute particulière est accordée par elle à Marie Martel : pourquoi ne ménagerait-elle pas des prodiges dans sa modeste chambre, peut-être même un jour des guérisons ou d'autres miracles ? Ce que vous appelez « de petits prodiges en chambre », c'est ce qu'on a vu chez M. Dupont, surnommé le Saint homme de Tours, dont M. l'abbé Janvier a écrit la biographie, et dans la modeste demeure de plus d'une âme privilégiée. Ces petits prodiges qui choquent votre esthétique d'artiste délicat peuvent avoir une utilité particulière, s'il s'agit réellement d'une action providentielle et non diabolique, pour amener des personnes à reconnaitre la nature réelle des apparitions du Champ.

Quant à Marie Martel, je me contente de rappeler qu'elle m'a laissé une excellente impression, qui me permet de dire à ses adversaires : sans doute c'est à l'autorité ecclésiastique de dire le dernier mot au sujet de Tilly ; mais quels ne seraient pas vos regrets si vous reconnaissiez un jour que vous avez méconnu une des compatientes de notre temps.

Timothée.

⁂

Monsieur le Directeur,

Dans votre premier article du 15 juillet, vous avez dit que « *le Petit Normand* se fait l'interprète des mécontents ».

C'est une affirmation qui laisse à désirer pour deux raisons :

1° Je ne me suis constitué dans la circonstance l'*interprète* de personne, et si je vous ai fait part de certaines rumeurs en cours, c'est tout à fait bénévolement, pour vous renseigner sur les *on-dit* du jour, mais nullement d'après une mission quelconque de qui que ce soit.

2° Quant à être *mécontent* moi-même, ce n'est pas non plus le terme rigoureusement exact pour peindre alors mon impression personnelle. Car, ce que j'éprouve, surtout et uniquement, c'est la crainte de vous voir dévier — à mon sens, du moins — dans vos appréciations, sur tout un ensemble de faits merveilleux, dont vous me semblez ne plus vouloir envisager que le début.

Car, ni vous, ni moi, ni personne, nous n'avons qualité pour porter un *jugement* sage et prudent, avant l'autorité compétente en la matière, comme avant l'heure propice à cette fin, que nous pouvons bien tous, par exemple et sans faute aucune, souhaiter plus hâtive.

Voilà donc la vraie disposition où je suis et d'où je ne sors pas.

Mais, de là à prétendre que je sois *mécontent*, et que je me fasse *interprète des mécontents*, il y a toute la distance d'une double illusion à la pleine réalité des faits.

Maintenant, libre à vous de vous extasier au souvenir des « pures, belles et touchantes apparitions du début de Tilly » et des « grandioses manifestations du Champ », puis de traiter seulement de « petits prodiges en chambre » les modifications si frappantes et si fréquentes d'une « statuette du Sacré-Cœur », remarquées par des centaines de témoins depuis trois ans surtout, et de nature à les impressionner tout autant que les anciennes visions. C'est affaire de sentiment et d'appréciation, qui ne s'imposent point, bien qu'elles méritent toutefois attention.

Pour ma part, et je pense n'être pas seul de mon avis sur ce point, j'admire tout autant ces derniers

prodiges que les autres, et je persiste à croire que la divine Providence qui permet et dirige toutes choses, n'est pas moins admirable dans les *petites* merveilles que dans les *grandes*... qui, d'ailleurs, n'ont jamais discontinué, loin s'en faut.

D'ailleurs, ces deux opinions ne forment aucune certitude ; elles ne sont et ne peuvent être émises qu'en vue d'une solution ultérieure résultant d'une enquête en règle... hélas ! toujours à venir !

LE PETIT NORMAND.

***

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je vous remercie très sincèrement d'avoir inséré la lettre que je vous avais adressée.

Je sais que douter est à la mode, nier est encore plus distingué, parmi les esprits forts. Il faut tout un attirail de constatations médicales. Mais de grâce, que l'on m'apprenne quelle académie de médecine a fonctionné pour juger, discuter et sanctionner les bienfaits que Notre-Seigneur semait, sur ses pas, alors qu'Il parcourait la Judée ! !

N'avons-nous pas trouvé suffisants les récits des Evangélistes ? N'avons-nous pas été heureux d'y croire ?

Pourquoi vouloir découper les faits de Tilly ? Ils forment un tout, un ensemble qui nous surpasse, c'est une raison pour qu'on ne les sectionne pas. La Reine du Ciel n'est-elle donc plus libre dans ses choix ? Si l'innocence naïve attire ses bienfaits, ne doit-on pas suivre respectueusement et d'un œil attendri, toutes les manifestations de sa bonté miséricordieuse ?...

J'avoue que je ne vous comprends plus, lorsque vous ajoutez vos réflexions, au sujet d'une statue coloriée, plus ou moins heureusement et qui étonne ceux qui l'examinent longuement et attentivement. A moins d'être hérétique, on connaît l'enseignement de l'Eglise, sur les statues miraculeuses. En combien de lieux on en conserve, avec un soin jaloux ! ! .. en souvenir d'une délivrance, ou d'un bienfait incontestable que la reconnaissance raconte d'âge en âge à la postérité.

Un début de leurs manifestations, elles n'eurent d'autre approbation que la piété des fidèles. La Sainte Eglise examine, c'est encore et toujours son rôle, nous avons le droit et souvent le devoir de lui exprimer nos désirs. Il serait très fâcheux de l'oublier et de succomber à la tentation d'indifférence qui nous enserre.

Ce mal ne vous atteint pas, Monsieur, puisque vous vous proclamez hautement l'ami de Tilly. Puissiez-vous servir cette cause divine, avec le zèle le plus pur ! ! Elle mérite tout les efforts qu'engendre le dévouement basé sur des convictions inébranlables.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien recevoir mes remerciements et mes compliments distingués.

MARIE FONTAINE.

Le Mans, 11 juillet 1905.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Les Farfadets.* — II.

C'est en 1796, âgé d'environ vingt-deux ans, que Berbiguier quitta Carpentras, sa ville natale, pour Avignon. Il s'y logea dans une maison bourgeoise où se



ALEXIS-VINCENT-CHARLES, BERBIGUIER
de Terre neuve du Thym, Natif de Carpentras, habitant à Avignon, domicilié momentanément à Paris

trouvait une fille qui vint lui offrir ses services comme servante. Ce fut cette malheureuse et funeste fille qui proposa un jour à son nouveau maitre de lui « faire faire les tarots »

Berbiguier, après plusieurs refus, y consentit enfin, et la servante lui amena la cartomancienne, nommée Mansotte.

Voici comment opérèrent ces deux femelles, disciples de

Satan. Elles se procurèrent un tamis propre à passer de la farine, sur lequel on attacha une paire de ciseaux par chacune de ses pointes. Un papier blanc fut passé dans le tamis; il était plié et l'on ne voulut pas me dire ce qu'il contenait. On fit tenir à la Mansotte et à moi les deux anneaux du ciseau, de manière que le tamis était par ce moyen suspendu en l'air.

A chacun des mouvements du tamis, on me posait différentes questions: « — Voyons d'abord si vous serez heureux... Croyez-vous devenir possesseur d'un héritage ? (Il avait un oncle vieux et riche.) Aimez-vous l'argent ?... » Et enfin mille autres questions qu'il est ici inutile de détailler, et qui devaient sans doute servir de renseignements à ceux qui désiraient me tenir en leur possession.

Sur ces entrefaites, les sorcières se procurent trois pots, dans l'un desquels on renferme quelques-unes des cartes qui étaient sur la table, et principalement celles à figures. Ce fut alors qu'on me banda les yeux pour choisir les cartes que je voulais de celles qui étaient étendues sur la table, pour en mettre quelques-unes dans le pot, qu'on couvrit d'une assiette. Le second pot fut garni avec du sel, du poivre et de l'huile, le troisième avec du laurier. Tous les trois furent couverts et placés dans une alcôve. Tout cela terminé, et attendu qu'il se faisait tard, les deux sorcières prétextèrent pour se retirer que leur magie avait déjà produit l'effet qu'elles en attendaient. Le lecteur en sera bientôt convaincu...

... A dix heures et demie du soir, je rentrai et je trouvai mes trois croisées ouvertes. J'écoute, et j'entends dans mon appartement et au-dessus de ma tête un bruit extraordinaire. J'allume mon flambeau : je ne vois rien, toutes mes recherches restent infructueuses. Le bruit que j'entendais, sans que je puisse voir d'où il partait, ressemblait au mugissement des bêtes féroces. Je me déterminai à me mettre au lit.

Je n'y fus pas plutôt placé que les mêmes bruits se firent entendre plus près de moi. On frappa sur tout ce qui m'entourait, particulièrement au-dessous de mon lit. Effrayé, je me lève pour me placer sur un sopha, où je croyais devoir être plus tranquille. Hélas ! il en fut de même à cette place, ce qui me détermina à sortir de mon appartement, où je ne retournai qu'à l'heure où je savais que ma femme de ménage avait l'habitude de venir pour faire ma chambre. En la voyant, je n'eus rien de plus empressé que de lui demander pourquoi dans la nuit j'avais entendu tant de bruit sous mon lit et sous mon sopha. Elle me traita de visionnaire, en assurant que je n'entendrais rien la nuit suivante.

En effet, la nuit suivante, il dort assez profondément, mais se réveille au matin moulu et brisé. La femme de ménage essaie en vain de le remonter, en lui disant qu'il a dû prendre quelque mauvaise position dans son sommeil. Les soupçons du persécuté se fixent, dès lors, sur ce « monstre ». Néanmoins, il la laisse achever avec la Mansotte, cette terrible consultation des tarots :

Le soir que les deux sorcières commencèrent leurs travaux, il s'éleva un vent affreux, qui peut-être n'a jamais eu son pareil. Je leur demandai la cause de cette bourrasque; elles me dirent qu'elle était nécessaire à l'opération dont j'étais l'objet et qui devait durer huit jours. En effet, le mauvais temps cessa à la minute qu'elles avaient désignée. Pendant l'intervalle que dura leur infâme manège, elles ne cessèrent de me demander de l'argent et elles exigèrent que, pendant deux jours, je ne sortisse pas de la ville. Il fallait que je fusse là pour leur procurer du sirop, des rafraîchissements et des comestibles, tant est vrai que pendant ce temps leurs entrailles devaient être dévorées par le feu de l'enfer qui les a vomies sur la terre. Des rubans de différentes couleurs leur furent nécessaires pour agir ; elles s'en emparèrent et ne me les ont jamais rendus.



Berbiguier chez la cartomancienne

Pendant les huit jours qu'elles mirent à leur magie, je fu d'une tristesse accablante. Un bruit sourd se faisait entendre chez moi jour et nuit. Je fus obligé d'en passer plusieurs hors de mes appartements, croyant par là me mettre à l'abri des persécutions auxquelles j'étais en butte. Ce fut vainement.

Le quatrième jour, elles se métamorphosèrent en chattes, venant sous mon lit pour me tourmenter. Je leur en fis des reproches, et je me déterminai à ne plus me coucher. D'autres jours, elles venaient en chiens. J'étais accablé par le miaulement des uns et l'aboiement des autres. Dieu que ces huit

jours furent longs ! Je croyais que ce n'était qu'à leur expiration que mes tourments devaient avoir un terme, mais ils devaient se prolonger. Je fus exposé à bien d'autres alarmes! tourmenté jour et nuit, on ne me laissa pas tranquille même dans le temple du Seigneur...

Si, cependant; le temple du Seigneur et les ministres du Seigneur apportaient quelque soulagement au pauvre lunatique obsédé : les exorcismes dont il fut l'objet le calmèrent à différentes reprises, et le séjour chez le bon curé de Lagne. Comme compensation aux laides et méchantes figures de « farfadets » qui grimaçaient de toutes parts autour de lui, il a de belles visions : il voit le Christ, dans une gloire, qui lui sourit ; il assiste, en rêve, au jugement dernier ; une promenade le conduit jusqu'au Paradis, dont il décrit les merveilles.

Mais en dehors des bons prêtres qui s'intéressèrent à lui, et auxquels Berbiguier, très sincèrement pieux, garde un souvenir reconnaissant, toutes les autres personnes qui essayèrent de le guérir de sa manie : médecins, comme Moreau et Pinel, parents, amis, furent immédiatement enregimentées parmi ses persécuteurs, les farfadets.

Les femmes surtout lui étaient suspectes. Outre Jeanneton la Pâlotte et la Mansotte, ses premières persécutrices, combien voulurent se rapprocher de ce beau garçon, héritier d'une assez grosse fortune. Car son oncle était mort, et Berbiguier, qui s'était montré plein de dévouement pour ce vénérable parent, à l'encontre d'autres neveux qui le voulaient faire interdire, avait pris le nom de Berbiguier « de Terre-Neuve du Thym » pour se distinguer de ces autres Berbiguier. « J'achèterai pour cela, dit-il, une petite terre où je cultiverai cette plante aromatique. »

A peine arrivé à Paris et descendu à l'hôtel Mazarin, il y fit la connaissance de deux dames. La mère le pria d'accompagner sa fille chez Mme Vaudeval, pythonisse en vogue à ce moment-là. Cette Vaudeval lui donna de bons conseils pour se venger des Farfadets:

Il faut, me dit-elle, acheter une chandelle de suif chez la première marchande dont la boutique aura deux issues, et avoir attention de vous faire rendre en la payant sur une pièce de la monnaie dans laquelle se trouveraient deux deniers. Elle m'observa ensuite de sortir par la porte opposée à celle par laquelle j'avais entré, et de jeter en l'air les deux deniers, ce que je fis. Je fus grandement surpris d'entendre le son de deux écus au lieu de deux deniers. L'usage qu'elle me dit de faire de la chandelle fut d'allumer d'abord mon feu, et de jeter dedans du sel; d'envelopper ensuite la chandelle avec du papier sur lequel j'avais écrit le nom de la première personne qui m'a persécuté; que je piquerais ce papier dans tous les sens, et, qu'après l'avoir fixé à ladite chandelle, je le laisserais brûler jusqu'à extinction.

Aussitôt que j'eus exécuté ce que cette devineresse m'avait ordonné, ayant eu auparavant la précaution de m'armer d'un couteau, en cas d'attaque, j'entendis un bruit effroyable dans le tuyau de ma cheminée, et quoiqu'elle m'eût prévenu de l'effet que cela pouvait produire, je n'en fus pas moins épouvanté Je me persuadai bientôt que, malgré ma vive résistance, j'étais au pouvoir du magicien Moreau, à qui ses collègues avaient délégué leurs pouvoirs et qui s'était ainsi introduit d'une manière invisible dans mon appartement..

Il reconnut bientôt que cette Vaudeval n'était que perfidie et avait mis tout en œuvre pour lui inspirer



Berbiguier conjurant les Farfadets

de la confiance, afin de le tromper avec plus de facilité.

Et la demoiselle qui lui jette un sort en lui touchant les deux cuisses, parce qu'il n'avait pas voulu se rendre à ses conseils diaboliques! Ces conseils « diaboliques » n'étaient pas bien méchants :

M. Berbiguier, dit-elle, je vais vous donner un bon moyen pour vous mettre à l'abri des maux que vous éprouvez... Faites la cour aux dames, quittez vos chimères, dévouez vous au beau sexe.

A ces mots, je jetai un cri d'indignation.

La malicieuse jeune personne lui touche légère-

ment le genou et presqu'aussitôt le pauvre diable sent une vive douleur à la place effleurée. Cependant cette douleur s'apaise le lendemain. La demoiselle, à laquelle il demanda grâce et pitié, s'est humanisée :

— « Je veux, dit elle, que vous n'éprouviez plus aucune souffrance. »

Je vais le dire à la gloire de cette demoiselle, je sentis peu à peu ma douleur disparaître entièrement. Je vis bien que c'était un malin esprit qui avait voulu me tourmenter. Lorsque je saluai la société, où j'étais allé une troisiéme fois, cette demoiselle, pour laquelle je ne me sentais plus d'aversion, me suivit des yeux quelques instants. Je me retournai, et je vis qu'elle me regardait en riant : — « Prenez patience, monsieur Berbiguier, me dit elle, et vous serez guéri »

Tel fut le seul roman d'amour d'Alexis-Vincent-Charles Berbiguier. GEORGE MALET.

Le Spiritisme en Amérique

En Amérique, tout marche, comme on sait, à pas de géants, les sciences mêmes doublent les étapes. Il est vrai que, parfois, elles se trompent de route, s'égarent dans les à-côtés et sont forcées de revenir au point de départ pour reprendre leur marche en avant.

La mode, là-bas, à l'heure actuelle, est au spiritisme et au corps astral, et les expériences se font sur une large échelle.

Le contre-amiral, W. Usborne Moore, qui est un partisan convaincu de l'occultisme, consacre dans la grande revue *Broad views* (*Vastes horizons*), une série d'articles pour appuyer sa théorie.

Quelques faits cités par lui sont curieux et méritent d'être reproduits.

Un médium, opérant à New-York, miss Dora Hahn, lui décrivit un jour l'état de sa santé et lui signala certains esprits qu'elle voyait évoluer autour de lui ; il les connaissait tous et parmi eux se trouvait un de ses amis mort depuis de longues années et qu'il avait presque complètement oublié.

Cette même demoiselle Hahn, se disant sous l'influence d'un esprit indien du nom de *Lark*, décrivit un autre jour la maison de l'amiral, celle de sa mère à Southsea et à Londres, et parla d'un hôtel récemment construit en Angleterre, dans un square, dont elle fit connaître l'exacte disposition, ajoutant « qu'on n'en pouvait ouvrir la porte qu'avec une clef. »

Puis, l'amiral ayant étalé sans ordre sur la table quinze photographies, le médium en prit deux et dit qu'un esprit présent lui déclarait que c'étaient celles de la femme de l'amiral. C'était vrai !

Une autre fois, à Brooklyn, l'amiral dînait chez un juge de ses amis. Tout à coup, la femme de celui-ci lui dit qu'elle voyait près de lui deux hommes et une femme. Elle en fit la description et l'amiral Moore reconnut son père, son frère et sa sœur morts depuis plusieurs années.

Chez le même juge, il rencontra un médium dont il parle souvent et en qui il paraît avoir grande confiance, Mme Pepper. Un jour qu'elle était endormie et se disait sous l'influence d'un esprit indien du nom de *Yeux brillants*, celui-ci fit demander à l'amiral par le médium de voir le paquet qu'il avait sur lui. L'amiral raconte ainsi la scène :

« Dans une poche intérieure de mon gilet se trou-« vait un paquet de photographies, que personne ne « pouvait voir, et deux ou trois lettres fermées adres-« sées à des esprits. Une de ces lettres disait : « Veuillez faire retirer, par le médium, de ce paquet, « telles et telles photographies ». J'en désignais « quatre.

« Personne ne savait que ces portraits étaient sur « moi ; le contenu des lettres était également inconnu « de tous.

« Je remis le paquet à Mme Pepper qui posa les « photographies retournées sur sa jupe. Telles qu'elles « étaient, il m'était impossible de les distinguer les « unes des autres ni de les reconnaître ; de sorte que « le cas de télépathie, le grand dada des spirites, ne « pouvait avoir ici son application.

« Or, en moins de cinq minutes, trois des photo-« graphies indiquées dans ma lettre *fermée* m'étaient « remises.

« Quand Mme Pepper reprit son état normal, on lui « raconta les faits, et elle parut très contrariée de « n'avoir pas pu découvrir le quatrième portrait. »

L'amiral Moore cite un autre cas topique de clairvoyance chez la même Mme Pepper.

Le père et la mère d'un de ses amis s'étaient séparés peu après la naissance de celui-ci, et sa mère, avec qui il était resté, avait toujours refusé de lui dire où habitait son père.

Après la mort de sa mère, il voulut en avoir le cœur net, savoir si son père vivait encore et où il se trouvait; il s'adressa à Mme Pepper ; mais il employa un curieux moyen pour s'assurer de la clairvoyance du médium.

Au lieu de lui demander verbalement ce qu'il désirait, il écrivit une lettre où il formulait sa question, il la cacheta, et la posa sur la poitrine de Mme Pepper, endormie.

Mme Pepper donna immédiatement l'adresse d'une société à Liverpool en lui disant que son père y était employé.

Le jeune homme écrivit à cette adresse. La réponse ne tarda pas à lui arriver. Son père lui répondait en termes affectueux et touchants, lui annonçait qu'il espérait faire un voyage en Amérique dans un ou deux ans et exprimait tous ses meilleurs vœux pour la santé et la prospérité de son fils.

Mais il était écrit, paraît-il, qu'ils ne devaient jamais se rencontrer, car quelques mois après, le père fut tué dans un accident de voiture.

Un autre médium encore, Mlle Maggie Gaule, apporta un jour à l'amiral la confirmation des faits qui lui avaient été signalés par la femme de son ami, le juge de Brooklyn, dont nous parlons plus haut.

Mlle Maggie Gaule lui dit que son père était près de lui et avait assisté au dîner de Brooklyn ; or, ce médium ignorait même que ce dîner avait eu lieu

Enfin, un autre médium encore, Mme Henderson lui décrivit les personnes reproduites sur neuf des photographies qu'il avait sur lui et prononça même leurs noms — qu'elle ignorait totalement à l'état de veille.

Après avoir rapporté tous ces faits, l'amiral Moore conclut :

« Ma conviction sur la possibilité pour l'esprit des « morts de revenir parmi nous est basée non sur un « ou deux incidents ; mais, sur une accumulation de « faits formant liens entre eux et qui ont créé, pour « moi, une chaîne dont l'ensemble porte en soi, avec « une irrésistible évidence, la preuve de ma croyance... « Ces êtres qui se manifestent à nous, on peut les « appeler des *anges* ou des *messagers*, mais ce sont, « à mon avis, des visiteurs revenant de l'*état suivant* « de l'existence, et leur rôle et leur plaisir est de « nous apporter le témoignage de la vie future... »

Les expériences citées par le Dr Moore sont certainement intéressantes ; nous ferons seulement remarquer qu'aucune d'elles ne vient infirmer la théorie soutenue par l'*Echo du Merveilleux* sur les manifestations de l'Esprit du mal, qui n'a rien de commun avec l'âme des trépassés.

H. DE RAUVILLE.

L'extériorisation fluidique

Voici un fait que nous trouvons dans *Les Hauts Phénomènes de la Magie*, de Gougenot des Mousseaux, et qu'il nous paraît intéressant de rappeler au moment où la question de l'extériorisation fluidique redevient d'actualité.

Sir Robert Bruce, de l'illustre famille écossaise de ce nom, est le second d'un bâtiment ; un jour, il vogue près de Terre-Neuve et, se livrant à des calculs, il croit voir son capitaine assis à son pupitre ; mais il regarde avec attention et celui qu'il aperçoit est un étranger dont le regard, froidement arrêté sur lui, l'étonne.

Le capitaine, près duquel il remonte, s'aperçoit de son étonnement et l'interroge.

— Mais qui donc est à votre pupitre ? lui dit Bruce.

— Personne.

— Si, il y a quelqu'un ; est-ce un étranger... et comment ?

— Vous rêvez ou vous raillez !

— Nullement ; veuillez descendre et venir voir.

On descend, et personne n'est assis devant le pupitre. Le navire est fouillé dans tous les sens ; il ne s'y rencontre aucun étranger.

— Cependant celui que j'ai vu écrire sur votre ardoise.

— Son écriture doit y être restée, dit le capitaine.

On regarde l'ardoise ; elle porte ces mots : *Steer to the north west*, c'est-à-dire : « Gouvernez au nord-ouest. »

— Mais cette écriture est de vous ou de quelqu'un du bord ?

— Non.

Chacun est prié d'écrire la même phrase et nulle écriture ne ressemble à celle de l'ardoise.

— Eh bien, obéissons au sens de ces mots ; gouvernez le navire au nord-ouest ; le vent est bon et permet de tenter l'expérience.

Trois heures après, la vigie signalait une montagne de glace et voyait, y attenant, un vaisseau de Québec, démantelé, couvert de monde, cinglant vers Liverpool, et dont les passagers furent amenés par les chaloupes du bâtiment de Bruce.

Au moment où l'un de ces hommes gravissait le flanc du vaisseau libérateur, Bruce tressaillit et recula, fortement ému. C'était l'étranger qu'il avait vu traçant les paroles de l'ardoise. Il raconte à son capitaine le nouvel incident.

— Veuillez écrire « *Steer to the north west* » sur cette ardoise, dit au nouveau venu le capitaine, lui présentant le côté que ne recouvrait aucune écriture.

L'étranger trace les mots demandés.

— Bien, vous reconnaissez là votre main courante, dit le capitaine frappé de l'identité des écritures.

— Mais vous m'avez vu vous-même écrire ; vous serait-il possible d'en douter ?

Pour toute réponse, le capitaine retourne l'ardoise et l'étranger reste confus, voyant des deux côtés sa propre écriture.

— Auriez-vous rêvé que vous écriviez sur cette ardoise, dit à celui qui vient d'écrire le capitaine du vaisseau naufragé ?

— Non, du moins je n'en ai nul souvenir.

— Mais, que faisait à midi ce passager ? demande à son confrère le capitaine sauveur.

— Etant très fatigué, ce passager s'endormit profondément et, autant qu'il m'en souvient, ce fut quelque temps avant midi.

Une heure au plus après, il s'éveilla et me dit : Capitaine, nous serons sauvés aujourd'hui même ! ajoutant : J'ai rêvé que j'étais à bord d'un vaisseau et qu'il venait à notre secours. Il dépeignit le bâtiment et son gréement ; et ce fut, à notre grande surprise, lorsque vous cinglâtes vers nous que nous connûmes l'exactitude de sa description.

Enfin ce passager dit à son tour : Ce qui me semble étrange, c'est que ce que je vois ici me paraît familier, et cependant je n'y suis jamais venu !

Ainsi donc, ajoute M. Gougenot des Mousseaux, d'après le témoignage des magnétistes et des spirites, le corps d'une personne étant absent, son esprit se dit présent, agit... Ainsi l'une de ces prétendues âmes séparées vient de prêter à un fantôme la physionomie de l'âme qu'elle anime au loin, et l'œil s'y reconnaît !... Ainsi l'homme qui, pour la première fois, pose le pied sur un vaisseau qu'il décrit sans l'avoir vu, s'étonne d'y trouver, en abordant, l'écriture providentielle qu'il y a tracée !... »

UNE PROPHÉTIE DE 1866

Gavere, le 17 juillet 1905.

Monsieur le Directeur de l'*Echo du Merveilleux*, Paris.

MONSIEUR,

Ci-joint un article que je découpe dans le numéro du 7 mai 1905 du journal *Le Bien Public*. de Gand (Belgique) ; il sera peut-être de nature à intéresser les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux*.

A mon humble avis, la conclusion à en tirer est celle ci :

Si Napoléon III a été l'objet de la vengeance divine pour ne pas avoir défendu la religion catholique, nous devons craindre que cette même vengeance divine n'atteigne la République actuelle qui persécute et paraît vouloir anéantir la Religion catholique en France ; les mêmes causes, produiront les mêmes effets. Rome a été fatale au premier et au second Empire ; elle le sera infailliblement à la République si celle-ci persévère dans ses détestables égarements.

Nous autres Belges nous aimons la France et nous prierons Dieu d'épargner la France, si sa justice doit frapper la République.

Au surplus, j'en ai l'intime conviction, Dieu ne laissera pas périr la France ! Il se souviendra de son titre de Fille aînée de l'Eglise ! Tôt ou tard, la France de saint Louis et de Jeanne d'Arc, la France de Notre-Dame de la Salette et de Notre-Dame de Lourdes reprendra le cours de ses glorieuses destinées ! Actuellement surtout les vrais Français doivent d'une manière toute spéciale prier Dieu et sa sainte Mère de venir au secours de leur Patrie si cruellement éprouvée et c'est de tout cœur que nous autres Belges nous unirons nos prières aux vôtres.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Votre abonné, M. de ZOCAS.

Voici l'article du *Bien public* de Gand :

Une prophétie de 1866

Le 25 septembre 1866, l'abbé Margotti, rédacteur en chef de l'*Unita Cattolica*, ce journaliste qui, au dire de Louis Veuillot, n'avait point « d'égal ni d'équivalent dans la presse européenne », annonça quatre ans à l'avance la chute de Napoléon III.

Il motivait ainsi sa prédiction :

« Les journaux de Paris s'entretiennent en toute liberté de la chute imminente du Pape-Roi. *Le Siècle* dit que Pie IX vient de faire son testament ; *Le Temps* lui promet un enterrement de première classe. Parlons avec une même liberté de la chute du second empire napoléonien.

« Cette chute ne *saurait être éloignée*, car les deux causes de l'existence de cet empire ne subsistent plus : ce furent la gloire militaire et la restauration catholique.

« Or, Napoléon III, au lieu de défendre la religion catholique, la livre à ses adversaires, et au lieu de combattre, il recule.

« C'est en allant à Rome qu'il devenait empereur ; il s'en va de Rome, il s'achemine donc directement à la ruine.

« Les funérailles du second Empire ne tarderont pas.

« L'oraison funèbre est prête. On peut la diviser en trois points : Allemagne, Mexique, Rome.

« Allemagne et Mexique, déchéance de la gloire militaire ; Rome, abandon complet de ces traditions catholiques avec lesquelles la France ne rompra jamais, abandon par manque de cœur.

« Napoléon est au soir, la nuit vient !

« Les Français perdront toute estime pour ce magnanime qui recule toujours. Recul en Pologne par la crainte de la Russie, recul en Allemagne par crainte du fusil Dreysse, recul à Rome par crainte d'Orsini, de Mazzani et de la Révolution...

« Ceux qui se rachètent de la sorte ne se conservent pas...

« Nous prions les bonapartistes, tant d'Italie que de France. de conserver cet article et de n'en point perdre la mémoire, Rome est fatale. Elle l'a été au premier Empire, elle le sera au second. »

Elle le fut. Sedan fut la vengeance divine de l'abandon de Rome. Et pour que le rapport voulu entre ces deux choses fut nettement marqué, elles se produisirent en un même jour.

LES HOSTIES SANGLANTES

Il nous a paru curieux de rapprocher de l'article de l'abbé Margotti qu'on vient de lire, l'extrait que voici de *Voix prophétiques*, de l'abbé Curicque.

I. — Une sinistre brochure intitulée *Napoléon III et l'Italie*, venait de paraître (4 février 1859) ; c'était la préface anonyme de ce discours du trône où, le 9 février suivant, l'empereur des Français faisait pressentir ses aventureux projets sur la Péninsule,

avec l'assurance « qu'il avait pour premier mobile comme pour premier juge Dieu, sa conscience et la postérité. » Mais déjà Dieu s'était déclaré assez haut pour faire reculer qui aurait voulu l'entendre ; sa voix miséricordieuse persista jusqu'à ce que les armées fussent en présence, sans trouver, hélas ! d'écho chez les puissants du jour.

Et cependant il avait parlé par la voix du Sang même de Jésus Christ !

Trois jours après l'apparition de la fameuse brochure, le 7 février, un humble curé de campagne, M. l'abbé Titeux, desservant de Vrigne-aux-Bois, au diocèse de Reims, célébrait la sainte Messe dans son église, lorsque ses yeux furent tout à coup frappés, après la consécration, d'un éclat merveilleux qui partait de la sainte Hostie. Pendant qu'il la considérait avec une émotion de plus en plus vive, il la vit se couvrir de taches sanglantes. De peur d'être le jouet d'une hallucination, M. Titeux appela l'un de ses enfants de chœur et lui demanda ce qu'il voyait. « Je vois le sang de Notre-Seigneur sur l'Hostie, répondit sans hésiter le servant. »

Cependant les sœurs de l'asile, l'institutrice, d'autres personnes étaient accourues. Même réponse de leur part. Tout le monde pleurait. Pour le célébrant, il était tellement suffoqué de sanglots, que les personnes de l'assistance étaient aussi empressées de lui venir en aide que de contempler le prodige. Revenu enfin de son émotion, après environ un quart d'heure, il poursuivit le Saint Sacrifice comme à l'ordinaire, après s'être toutefois assuré qu'il ne saignait ni du nez ni d'aucune blessure.

II. — Cette première Hostie sanglante ne fut point conservée ; mais voici les particularités qu'elle avait présentées, d'après le témoignage unanime du prêtre et des assistants. Elle était, comme tous les pains d'autels dont se sert l'église de Vrigne-aux-Bois, d'un diamètre de huit centimètres, et présentait à sa surface l'empreinte d'une croix sans crucifix. A la suite du prodige, elle offrait du sang aux places correspondant aux plaies de Notre-Seigneur ; une réunion de points sanglants, vers la tête ; à chaque côté du croisillon, une goutte de sang ; au bas de la croix, une seule goutte de sang ; et au-dessus, comme pour figurer la place du côté, mais en ligne directe sur la croix, une autre goutte de sang ; celle-ci, ainsi que la précédente, était plus forte que que les autres et mesurait presque un centimètre de diamètre. Dans les premiers moments où le sang était sorti, il suintait et perlait, comme cela arrive, par exemple, à la suite d'une profonde piqûre au doigt ; après avoir atteint, au bout de quelques minutes, son plus grand volume, il paraissait vermeil, liquide, convexe et immmobile ; puis il s'était successivement affaissé, imbibé dans la sainte Hostie, qui en fut traversée, et enfin desséchée. Après la communion sous l'espèce du pain, et au moment de purifier le corporal, le célébrant aperçut aussi sur ce linge sacré deux taches rouges provenant sans aucun doute du sang qui avait traversé l'hostie, et qui correspondait, selon toute probabilité, aux deux grosses gouttes du bas de la croix.

Les supérieurs ecclésiastiques furent aussitôt informés de ce fait merveilleux. Mgr Gousset, cardinal-archevêque de Reims, prenant en considération que l'Hostie sanglante sur laquelle devait principalement porter l'enquête canonique, n'existait plus, ne jugea pas à propos de donner suite à la cause soumise à son jugement ; il prescrivit toutefois de conserver dans un lieu décent le corporal ensanglanté, et plus tard enfin ordonna qu'il fût remis entre les mains de M. l'archiprêtre de Sedan et lavé dans les formes usitées pour les linges d'autel.

III. — Cette dernière mesure et la contradiction des langues à laquelle M. Titeux, n'avait pas échappé, frappèrent son caractère timide, discret et ennemi du bruit. Aussi, lorsqu'à sa grande surprise le prodige se renouvela entre ses mains, le vendredi de l'octave de Pâques, à l'heure matinale où il célébrait d'habitude le Saint Sacrifice, il maîtrisa son émotion, et acheva la messe sans laisser rien transpirer au dehors.

Remarquons cependant que, dans les trois mois écoulés depuis le premier prodige, Napoléon III avait donné suite à ses projets insensés et que ce vendredi, 29 avril, les troupes autrichiennes passaient le Tessin et fournissaient ainsi le prétexte de cette guerre satanique dont les conséquences désastreuses pèsent encore aujourd'hui sur la chrétienté.

IV. — Le dimanche du *Bon-Pasteur*, 8 mai suivant, le prodige se renouvela pour la troisième fois : il semblait que le divin Sauveur voulût par ce rapprochement faire comprendre combien cette guerre entre nations catholiques contristait son cœur sacré et allait porter de préjudice à la Sainte-Eglise. Aussi le signe sanglant de ce jour ne devait-il point rester secret. Un élève du petit-séminaire de Charleville, qui assistait à la Messe dans une stalle du sanctuaire de l'église de Vrigne-aux-Bois, avait remarqué, pendant la petite élévation avant le *Pater*, les taches de sang que présentait la sainte Hostie. La Messe terminée, il prit son parti d'aborder M. Titeux pour lui faire part de ce qu'il avait vu. Vaincu providentiel-

lement, le prêtre confessa la vérité et il fut amené à révéler devant d'autres personnes le prodige du vendredi de l'octave de Pâques.

Des âmes pieuses intervinrent dès lors ; sur leurs instances, au nom de la volonté divine qui paraissait se manifester si clairement, M. Titeux prit la résolution, si le prodige se renouvelait encore, de conserver l'hostie miraculeuse et d'en consacrer une seconde pour achever le Saint Sacrifice.

V. — Cependant, rapide comme la foudre, Napoléon s'était en peu de jours jeté sur l'Italie avec une armée formidable ; dès le 14 mai, il avait établi son quartier général à Alexandrie : la terre allait pour de longues années boire le sang des enfants de l'Eglise mêlé à celui de leur Mère !...

Or, le lendemain, 15 mai, troisième dimanche après Pâques, toujours à la Messe de sept heures, et dans l'église de Vrigne-aux-Bois, la sainte Hostie se couvrit de nouveau de sang après la consécration. M. Titeux, ému et tremblant, avait fait chercher une nouvelle hostie à la sacristie ; il n'y avait plus de doute pour l'assistance. Les sœurs de l'asile accoururent, puis des laïques, hommes et femmes, et pendant vingt minutes que fut suspendu le Saint-Sacrifice, ils contemplèrent de leurs yeux toutes les phases du prodige. On alla même chercher les absents, et c'est ainsi qu'en cette rencontre pendant et après la Messe, environ six cents personnes s'approchèrent de l'autel pour s'assurer du prodige et le vénérer.

Huit jours après, M. l'abbé Jules Morel, à qui nous empruntons tous ces détails, eut l'occasion de considérer à loisir cette Hostie miraculeuse. Les points sanglants du haut de la croix étaient devenus confluents en se desséchant. Les gouttes correspondant aux plaies des mains, des pieds et du côté étaient telles que nous les avons décrites pour la première hostie. L'imbibition du sang se remarquait au revers de la sainte espèce ; le sang l'avait même traversée complètement à la plaie du côté, et taché la patène au point qui y répondait. C'est cette quatrième Hostie sanglante qui nous est restée comme un éternel mémorial des signes opérés par la divine miséricorde, au début de la guerre d'Italie.

Mais, en 1859, la France officielle avait le vertige : qui aurait soupçonné dans les hautes sphères, que le doigt de Dieu venait d'écrire, avec le sang même Jésus-Christ, le *Mane*, *Thecel*, *Pharès* de la dynastie impériale ? Le glaive de Sedan a désormais tranché l'énigme.

VI. — L'Hostie sanglante du 15 mai 1859 a d'ailleurs été jusqu'à ce jour l'objet des divines sollicitudes de la Providence. Bien que le cardinal Gousset n'ait pas jugé opportun de constater juridiquement l'authenticité du miracle, il lui a donné comme un sauf-conduit solennel à la retraite ecclésiastique qui suivit le prodige à peu de mois d'intervalle. La veille de la clôture, Son Éminence rendit publiquement ce témoignage devant trois cents prêtres rassemblés dans le lieu saint : « qu'il n'était pas permis de mettre en doute la sincérité du digne et excellent curé de Vrigne-aux-Bois, dont les vertus connues depuis plus de trente ans dans le clergé rémois, venaient encore d'édifier ses confrères pendant cette retraite ; que le diocèse avait la responsabilité de l'Hostie sanglante de Vrigne-aux-Bois devant l'Église universelle et qu'il la garderait pendant des siècles, si Dieu le permettait ; que, quant à donner un mandement sur ce sujet, à permettre d'en parler publiquement en chaire et à demander au Saint-Siège la permission d'en faire une solennité liturgique, la maturité avec laquelle il faut procéder en pareil cas ne permettait pas d'aller aussi vite ; qu'*il convenait de consulter les desseins de la divine Providence dans une respectueuse attente et de la prier de multiplier l'évidence du miracle* ; mais que chacun, suivant sa conviction personnelle, pouvait déjà adorer la bonté de Dieu dans cette nouvelle effusion visible de son sang. »

Les fidèles laissés ainsi libres dans leur conviction personnelle, ont admirablement pourvu à la conservation de l'Hostie sanglante de Vrigne-aux-Bois, avec la ferme confiance *que la divine Providence multiplierait l'évidence du miracle*. Quelques jours après le dernier prodige, une dame pieuse et charitable offrit une custode en vermeil, où la Sainte Hostie fut mise à l'abri des injures de l'air. Plus tard, la même personne offrit une seconde custode où l'on put renfermer la patène qui gardait encore une trace du Sang divin. Comme les prêtres sont admis au bonheur de voir l'Hostie sanglante, la zélée donatrice a fait plus, elle a offert à cet effet un bel ostensoir, exécuté à Paris sur les dessins du célèbre Wilby-Pugin. En outre, une respectable demoiselle de Belgique a tiré de son habile crayon une copie exacte de l'Hostie sanglante dont la gravure a depuis multiplié la saisissante image.

Enfin, l'ancienne église où le miracle avait eu lieu a fait place à une magnifique église construite aux frais d'une bienfaitrice à jamais chère à la paroisse de Vrigne-aux-Bois. Le nouveau sanctuaire a été consacré en 1862 par son Éminence le cardinal Gousset sous le titre de Basilique Mineure.

VII. — Dans la chapelle qui y est annexée, repose désormais l'Hostie sanglante, soigneusement renfermée dans le tabernacle de l'autel. Depuis l'époque du prodige, on n'a pas remarqué qu'elle eût subi la moindre altération. Nous tenons ce fait d'un prêtre qui l'a visitée récemment (1).

M. Titeux, l'heureux curé de Vrigne-aux-Bois, est encore en vie ; mais il a été transféré par le cardinal Gousset de cette paroisse, trop populeuse pour sa santé, à celle de Vaux-en-Dieulet, du même diocèse. Son témoignage (2) est toujours le même, et il est résolu d'attester solennellement, à l'article de la mort, si Dieu le préserve de la mort subite, « qu'il a vu quatre fois l'hostie consacrée dans ses mains, dans l'église de Vrigne-aux-Bois, se couvrir de cinq taches de sang vif, après l'élévation. »

Les pèlerins continuent de leur côté, comme par le passé, à visiter l'autel de l'Hostie sanglante ; les uns s'y rendent à pied, souvent de fort loin ; les autres sont heureux de suspendre, pour quelques heures, leur course sur le chemin de fer des Ardennes, qui passe tout près de là, et descendent à la station de Donchery, afin de venir, dans la basilique de Vrigne-aux-Bois, ranimer de plus en plus en eux le feu sacré du saint amour.

« Le mardi, 17 octobre dernier, nous écrit un curé de notre voisinage, je visitai la magnifique église de Vrigne-aux Bois, où j'eus le bonheur de rencontrer M. le curé, successeur de M. Titeux. Sur mes instances de voir l'Hostie sanglante, conservée dans une chapelle latérale, il me permit d'ouvrir le tabernacle où elle est conservée dans un bel ostensoir en vermeil. Ce que je ressentis de pieuse émotion en ce moment, m'est impossible à décrire jamais.

On m'avait d'avance averti que les taches de sang avaient un peu perdu de leur vivacité. Mais je remarquai qu'au moment même où je jetais les yeux sur l'Hostie miraculeuse, les taches de sang me parurent de couleur aussi naturelle que si elles n'y étaient que depuis la veille. Le sang me sembla tellement vermeil que je l'aurais cru tout frais et limpide. C'est ce spectacle saisissant qui fit tant d'impression sur mon âme. Ainsi en est-il de bien d'autres pèlerins ; profondément touchés de ce qu'ils ont vu ou entendu, ils s'en retournent plus forts dans la foi. »

VIII. — Nous devons dire, en terminant, que beaucoup de personnes ont fait comme nous la remarque de cette coïncidence si frappante, d'une part, entre les Hosties sanglantes dont le prodige avait lieu au moment où Napoléon III allait envahir l'Italie et préparer par une série de conséquences invincibles la position si critique du Saint-Siège en ces temps calamiteux et, d'autre part, la bataille de Sedan où l'Empereur a trouvé sa ruine, bataille qui s'est livrée onze ans plus tard, sur la lisière de la commune de Vrigne-aux-Bois.

Et pour achever de mettre le prodige dans tout son jour, la Providence permit que le souverain déchu prit le chemin funèbre de la captivité et fut congédié de France par la route de Vrigne-aux-Bois. « Quand le roi de Prusse, nous écrit un témoin oculaire (1), envoya Napoléon à sa prison de Wilhelmshoehe, celui-ci demanda à ne pas repasser par Sedan. Alors on l'a conduit à Bouillon (Belgique) par Vrigne-aux-Bois. Le cortège s'ouvrait par un escadron de *hussards de la mort*, puis venait la voiture de l'Empereur où il était seul avec ses chagrins et ses remords. Douze équipages de sa cour suivaient, chargés dedans et dessus de généraux prisonniers comme le maître. Le cortège était également fermé par les *hussards de la mort*. C'était bien, même pour l'aspect extérieur, le convoi funèbre de l'Empire. Or, ce convoi a défilé tout entier devant la façade de l'église qui garde l'Hostie sanglante. La voix qui s'échappait de son sang figé auquel Napoléon III avait obstinément fermé l'oreille, lui cria sans doute alors : « *Et nunc, Reges, intelligite !* »

ABBÉ CURICQUE.

(1) Lettre du 21 février 1871.
(2) Même lettre.

(1) Lettre du 19 octobre 1871.

Prophétie de Jean de Vatiguerro

Nous avons, dans un précédent numéro, fait plusieurs fois allusion à la prophétie de Jean de Vatiguerro.

Les lignes suivantes, extraites du *Nouveau Liber Mirabilis*, de feu Adrien Péladan (Nîmes, 1872), permettront à nos lecteurs de préciser leurs souvenirs.

Cette prophétie a été mal à propos attribuée à Saint-Césaire, évêque d'Arles au ve siècle. Elle est de Jean de Vatiguerro qui vivait au XIIIe siècle et dont la biographie manque. La prédiction est extraite du *Mirabilis Liber*, compilation du XVIe siècle où, comme nous l'indiquons ailleurs, les prophéties, vraies au fond, ont subi, de la part des copistes, des interpolations. Les textes se sont mêlés et sont devenus inapplicables aux événements dans leur ensemble.

La prophétie de Jean de Vatiguerro, quoique moins maltraitée que d'autres, n'est pas exempte de ces altérations. Mais elle est peut-être la plus remarquable du *Mirabilis Liber*, et un regard exercé la débarrasse sans trop de peine des éléments étrangers. C'est ce que nous avons essayé de faire dans la partie que nous avons conservée ici et qui a trait à la Révolution et aux événements qui en sont la suite.

Les érudits savent que ce document ancien compte les années en prenant pour base l'ère de Dioclétien ou des martyrs.

TEXTE RECTIFIÉ

« L'Eglise universelle et le monde entier gémiront de la prise, de la spoliation et de la dévastation de la plus illustre et de la plus fameuse cité qui est la capitale et la maîtresse de tout le royaume français. L'Eglise sera persécutée d'une manière lamentable et douloureuse; elle sera dépouillée et privée de tous ses biens temporels, et il n'y aura si grand personnage qui ne se trouve heureux si la vie lui reste et lui est conservée; car toutes les églises seront souillées et profanées, et tout culte public cessera, à cause de la crainte et de l'emportement de la rage la plus furieuse.

« Les religieuses, quittant leurs monastères fuiront çà et là outragées. Les pasteurs de l'Eglise et les grands, chassés et dépouillés de leurs dignités et de leurs prélatures, seront très cruellement maltraités; les brebis et les sujets prendront la fuite et resteront dispersées sans pasteur et sans chef.

« Le chef suprême de l'Eglise changera de lieu, et ce sera un bonheur pour lui ainsi que pour ses frères qui seront avec lui, s'ils peuvent trouver un lieu de refuge où chacun puisse, avec les siens, manger seulement le pain de la douleur dans cette vallée de larmes. Car toute la malice des hommes se tournera contre l'Eglise universelle, et par le fait elle sera sans défenseur, parce que, pendant cet espace de temps, il n'y aura ni pape, ni empereur à Rome, ni roi en France.

« Le monde n'estimera que ceux qui seront portés au mal et à la vengeance. Hélas! les douleurs causées par tous les tyrans, les empereurs et les princes infidèles, seront renouvelées par ceux qui persécuteront la sainte Eglise. En effet, la malice et l'impiété des Huns et la cruelle inhumanité des Vandales ne seront rien en comparaison des nouvelles tribulations, des calamités et des douleurs qui accableront alors l'Eglise; les autels seront détruits; les pavés des temples profanés, les monastères souillés et dépouillés, parce que la main et la colère de Dieu exerceront leur vengeance contre le monde, à cause de la multitude et de la continuité des péchés. Les éléments seront altérés, parce qu'il est nécessaire que tout l'état du siècle soit changé; en effet la terre, saisie de crainte, éprouvera en plusieurs lieux des secousses effrayantes et engloutira les vivants : nombre de villes, de forteresses et de châteaux forts s'écrouleront et seront renversés à cause du tremblement de terre. Les productions de la terre diminueront; tantôt les plantes manqueront d'humidité et tantôt les semences pourriront dans les champs, et les germes qui s'élèveront ne donneront pas de fruits. La pompe des nobles disparaîtra, les sciences mêmes et les arts périront, et, pendant un court espace de temps, l'ordre entier du clergé restera dans l'humiliation. La Lorraine sera dépouillée et plongée dans le deuil, et la Champagne implorera en vain le secours de ses voisins; il ne lui en sera pas donné, mais elle sera saccagée, pillée, et demeurera douloureusement dans la dévastation. Mais ces provinces seront secourues par *un prince captif dans sa jeunesse, qui recouvrera la couronne des lis* et étendra sa domination sur l'univers. Une fois bien établi, il détruira les fils de Brutus et leur île, en sorte qu'il n'en sera plus question, et qu'ils dèmeureront à jamais anéantis. Voilà ce qui concerne les tribulations qui doivent avoir lieu avant le rétablissement de la chrétienté.

« Mais après que l'Univers aura été en proie à des tribulations et à des misères si grandes et si nombreuses, pour que les créatures de Dieu ne restent pas entièrement sans espérance, il sera élu par la volonté de Dieu un Pape parmi ceux qui auront échappé aux persécutions de l'Eglise, et ce sera un homme très saint et parfait en toute perfection, et il sera couronné par les Saints Anges et placé sur le Saint-Siège par ses frères qui, avec lui, auront survécu aux persécutions et à l'exil.

« Ce Pape réformera tout l'univers par sa sainteté et ramènera à l'ancienne manière de vivre, conformément aux disciples du Christ, tous les ecclésiastiques; et tous le respecteront à cause de ses éminentes vertus; il prêchera nu-pieds et ne craindra pas la puissance des princes. Aussi il en ramènera plusieurs au Saint-Siège, en les tirant de leurs erreurs et de leur vie criminelle. Il convertira presque tous les infidèles, mais principalement les Juifs.

« Ce Pape aura avec lui un empereur, homme très vertueux, qui sera des restes du sang très saint des rois de France. Ce prince lui sera en aide et lui obéira en tout pour réformer l'univers, et sous ce pape et cet empereur, l'univers sera réformé, parce que la colère de Dieu s'apaisera. Aiusi il n'y aura plus qu'une loi, une foi, un baptême, une manière de vivre. Tous les hommes auront les mêmes sentiments et s'aimeront les uns les autres, et la paix durera pendant de longues années.

« Mais après que le siècle aura été réformé, il paraîtra de nouveau plusieurs signes dans le ciel et la malice des hommes se réveillera. Ils retourneront à leurs anciennes iniquités et à leurs détestables méchancetés, et leurs crimes seront pires que les premiers; c'est pourquoi Dieu amènera et avancera la fin du monde et c'est ainsi que tout sera fini... »

ECLIPSE DE SOLEIL

du 30 août 1905

Cette éclipse visible à Paris, comme éclipse partielle, présente des particularités très intéressantes étant données les positions que les planètes occupent dans les signes du zodiaque et les aspects qu'elles présentent entre elles. En effet, Saturne sombre et maléfique est *en quadrature*, c'est-à-dire éloigné d'environ 90 degrés de Jupiter et de Mars, et il est *opposé*, c'est-à-dire à 180 degrés du lieu de l'éclipse où se trouvent le Soleil, Mercure et la Lune.

Jupiter est aussi en quadrature au Soleil, Mercure et la Lune et il est opposé à Mars agressif et sanguinaire, dans un signe de feu d'où il frappe également de quadrature le Soleil, Mercure et la Lune, et il est en *contre autice* de Vénus, position qui équivaut à une quadrature.

Le Soleil, placé ainsi qu'on l'a vu sous les mauvais regards de Saturne, de Jupiter et de Mars est *conjoint*, c'est à dire presque au même degré dans le même signe avec Mercure et la Lune qui, eux aussi, subissent les mauvaises influences des planètes supérieures.

L'éclipse se produit dans un signe *Humain* et *Double*, ce qui indique qu'elle affectera les hommes

et ceux qui les gouvernent, et, comme Mercure est maître du signe dans lequel l'éclipse se produit, qu'il s'y trouve en corps, maléficié par les aspects que nous avons signalés, et qu'il gouverne les intelligences dans les conseils des peuples et des administrations, ces intelligences seront influencées malignement, car Saturne représente la plèbe, les sociétés turbulentes, etc. Mars représente la force, l'armée, la puissance, les chefs, il représente aussi les masses déchaînées, les principes anarchiques et Saturne et Mars regardent maléfiquement Jupiter qui représente les pouvoirs établis quels qu'ils soient ainsi que les classes dirigeantes et celles qui possèdent. Jupiter étant en outre placé dans un signe où il est faible, ces aspects indiquent que les pouvoirs auront à subir de rudes assauts.

Vénus, qui représente les arts et les industries d'ordre élevé, est ainsi que nous l'avons dit maléficiée par Mars, ce qui est un indice certain que les arts et les industries auront à souffrir.

Mercure gouvernant aussi les marchés et les affaires, fait présager que les affaires seront mauvaises.

Le signe où se produit l'éclipse est également un signe de *Terre* et *Septentrional*, ce qui indique des mouvements sismiques. Saturne est dans un signe *d'eau* et agira sur cet élément pendant que Jupiter et Mars agiront sur *l'air* et le *feu* ce qui occasionnera des trombes, des cyclones, etc., et les orages qui se sont produits en France dernièrement sont les précurseurs d'autres plus terribles.

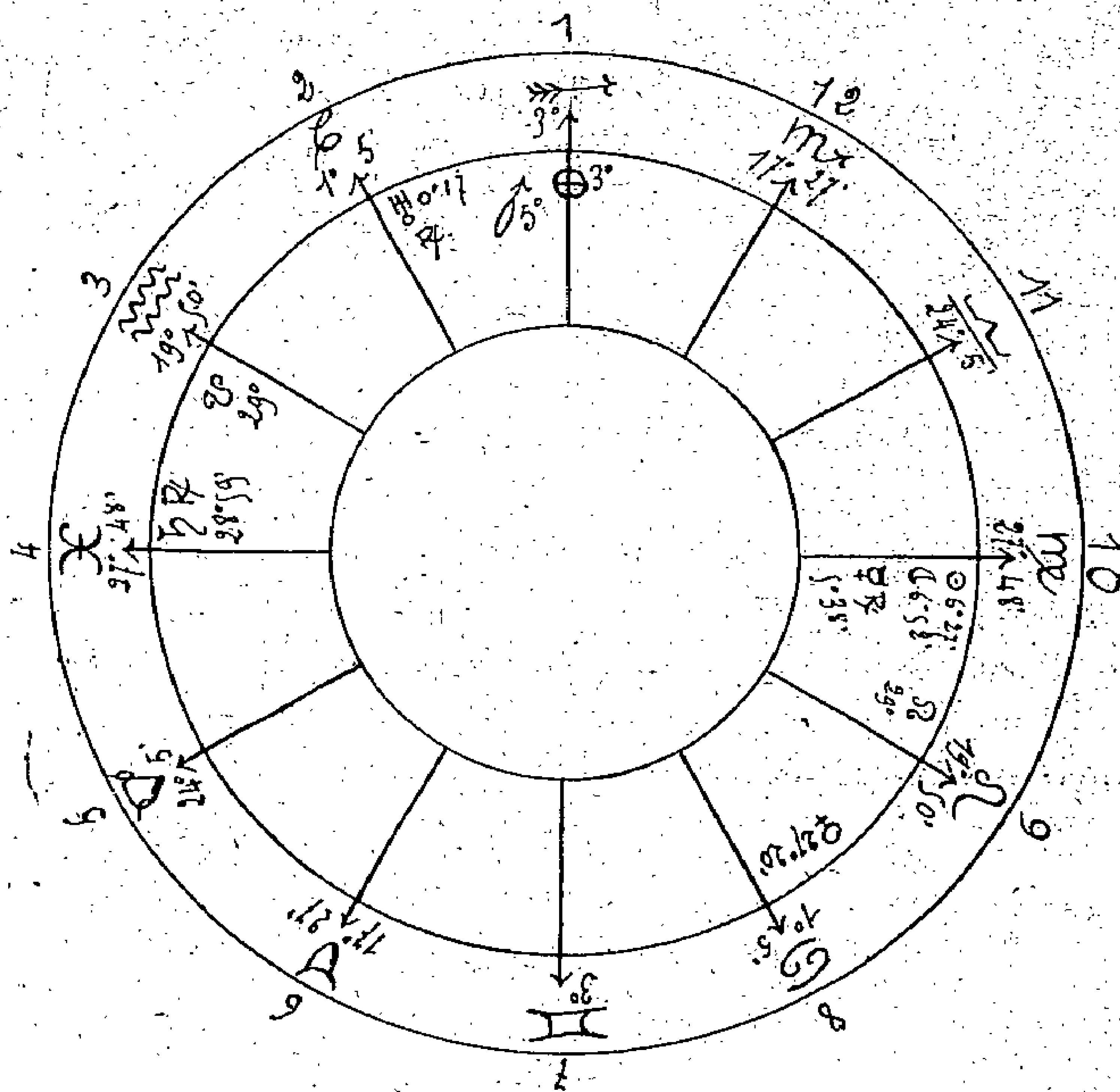
Les présages qui se dégagent des positions des planètes dans les signes du zodiaque ainsi que des aspects qu'elles ont entre elles sont les suivants :

Saturne indique une recrudescence de mauvaises actions, nombreux homicides, morts violentes, maladies, etc.

Jupiter fait prévoir de grands errements dans l'exercice des pouvoirs avec toutes les conséquences désastreuses qui en résultent : il menace les rois, les empereurs, les chefs d'Etats, etc., de haines populaires, de révoltes, de soulèvements.

Mars, l'irascible et le combatif, pousse à la colère, à l'indiscipline, à la violence ; il fait commettre des actes répréhensibles qui excitent les passions populaires et les déchaîne par l'aspect dont il frappe Mercure ; on voit que son action sera très mauvaise sur les esprits.

Il y a une remarque importante à faire, c'est que, malgré que le thème de l'éclipse soit dressé pour la hauteur polaire de Paris, et que Nicolas Bourdin, d'après le thème qu'il a dressé de cette ville, lui donne comme ascendant le 15°46' de la Vierge, c'est-à-dire que cet ascendant est à peu près à 9 degrés du lieu où se produit l'éclipse : *il ne faut pas considérer les présages qui viennent d'être donnés comme se rapportant uniquement à Paris et par suite à la France. Ces présages affectent tous les lieux où l'éclipse est visible, et ils sont nombreux. Ils affectent aussi particulièrement toutes les cités et toutes les personnes dont le thème de fondation ou de nativité dont la pointe de la première maison se lèvera au moment de l'éclipse ou qui auront ce degré au milieu du ciel, c'est-à-dire à la Xe maison. Il en sera de même pour tous les enfants qui naîtront ce jour-là ayant ce degré à la Ire maison ou à la Xe. Ceci est un aphorisme que les anciens astrologues regardaient comme certain.*



Eclipse de Soleil du 30 août 1905

Mercure sous les rayons du Soleil et malificié est très turbulent : il modifie les états politiques et religieux, ainsi que les lois ; il affecte les hommes de maux nombreux, souvent des maladies sèches, des fièvres, des crachements de sang ; il frappe aussi quelquefois le cerveau. D'anciens auteurs prétendent que les aspects semblables à ceux que nous rencontrons ici, de Saturne, de Mercure, de Mars et de la Lune amènent souvent la peste ou des maladies semblables. Mercure influence également l'atmosphère et la modifie brusquement.

La durée des effets de l'éclipse pourrait être d'environ quatre ans, mais il est très difficile de désigner l'époque précise où ces effets seront les plus violents.

Voici, à titre de curiosité, les noms des pays et des villes gouvernés par les signes du zodiaque où se trouvent les principales planètes et qui, par conséquent, peuvent être affectés par l'éclipse ; ces noms sont pris dans les anciens traités d'astrologie.

1° Les Gémeaux gouvernent : Etats-Unis, Belgique, Basse-Egypte, Lombardie, Sardaigne, Brabant, l'ouest de l'Angleterre, Londres, Versailles, Metz, Louvain, Cordova, Bruges, Nuremberg, Melbourne.

2° La Vierge gouverne : Turquie, ouest des Indes, Assyrie, Mésopotamie, Candie, Croatie, Silésie, Morée, Thessalie, Jérusalem, Corinthe, Paris, Lyon, Toulouse.

3° Le Sagittaire gouverne : Arabie, une partie de la Bretagne, cap Finistère, la Hongrie, Dalmatie, Moravie, Sclavonie, Espagne, Toscane, Avignon, Bade, Cologne, Narbonne, Nottingham, Stuttgard.

4° Les Poissons gouvernent : Portugal, Calabre, Galicie, Normandie, Cilicie, Alexandrie, Ratisbonne, Worms, Séville, Compostel, Liverton.

La *Maison diurne* de Vénus, qui est frappée par Mars, est la *Balance* qui gouverne les bords de la Caspienne, l'Autriche, la Chine, la partie des Indes qui touche à la Chine et le Japon.

VANKI.

MÉDIUMS ET VOYANTS

M. PRADIER

Le Merveilleux le plus utile est celui qui apporte un soulagement à la souffrance humaine. C'est pourquoi, de tous les médiums et voyants, les médiums-guérisseurs sont ceux qui m'intéressent le plus.

Ayant ouï dire que M. Pradier, dont j'ai déjà parlé ici, avait obtenu une nouvelle guérison, je suis allée m'informer, près de lui, de la façon dont cette guérison avait été obtenue.

Je rencontre le même homme simple et croyant de jadis. Il reporte toute gloire à Dieu et ne se réjouit pas, par orgueil, de la guérison qu'il a obtenue et que me confirme le papier suivant :

« Je soussignée, déclare que j'ai été guérie par M. Pradier, 45, rue du Cardinal-Lemoine, Paris, d'un cancer occasionné par une horrible maladie Depuis *trente années*, je souffrais de cette horrible maladie. Ayant essayé tous les remèdes de la science thérapeutique, j'étais désolée et résignée à mourir de ce terrible fléau

« Le hasard me fit rencontrer M. Pradier, qui m'assura la guérison ; il y a de cela seize mois. Aujourd'hui, je suis guérie de cette affreuse maladie, et mon sang est parfaitement régénéré.

« Je me tiens à la disposition de toutes les personnes inquiètes de leur santé, pour les mettre au courant des différentes phases de ma guérison, obtenue par les bons soins de M. Pradier. « DELEU. »

Paris, 22 juin 1905.

La chose me paraît tellement merveilleuse que je demande des détails.

— Quand j'ai connu cette malade, me dit M. Pradier, elle était absolument découragée. Elle savait que son mal était inguérissable, et lasse de tant de remèdes vains, elle était décidée à ne plus lutter contre lui. Elle fit ma connaissance. Après l'avoir décidée à se laisser examiner par Mme R..., ma voyante, celle ci m'assura que Mme Deleu guérirait, si elle voulait suivre, pendant un assez long temps, un traitement magnétique.

Elle accepta et vint chez moi, régulièrement. La malade souffrait de l'estomac et du ventre. Les médecins avaient diagnostiqué un cancer et ma voyante confirma ce diagnostic.

Après quelque temps de soins, le siège du mal se déplaça. La jambe gauche fut couverte d'une ulcère. Cela dura des mois. Bien des fois, la malade, découragée, voulut renoncer au traitement, mais toujours la promesse formelle de ma voyante : « Vous serez guérie », la faisait persévérer.

Mme Deleu en a été récompensée puisque, aujourd'hui, après seize mois de traitement, elle est complètement guérie.

M. Pradier ajoute :

— Elle m'a autorisée à donner son adresse à qui la demandera.

Un très grand nombre de malades s'adressent à M. Pradier. Tous éprouvent un grand soulagement, mais si les guérisons ne sont pas plus nombreuses, c'est que la plupart n'ont pas la foi et ne persévèrent pas dans leur traitement.

— Il leur semble, me dit M. Pradier, que lorsqu'ils s'adressent à d'autres moyens qu'à ceux employés par les médecins, ils doivent être guéris séance tenante. Et cependant, le traitement magnétique, comme tout autre, demande du temps et de la patience. Beaucoup de malades, aussi, par respect humain, ne veulent pas que l'on parle d'eux. Ils ont honte d'avouer qu'ils croient au Merveilleux, et la vérité courbe la tête devant l'erreur !

J'ai grand envie de poser à M. Pradier cette question :

— Le magnétisme, qu'est-ce ?

Mais je l'embarasserais très certainement. Il se sert d'une force dont il connaît les résultats, mais dont il ignore les causes.

M. Pradier a aussi beaucoup étudié les phénomènes spirites. Il croit à l'intervention des morts et aussi à celle des saints. Dans sa foi, il assure pouvoir communiquer avec les personnages de l'histoire. Malheureusement, je ne puis le suivre dans ces théories.

Il me semble impossible que Jeanne d'Arc, saint Louis, Victor Hugo, Raspail, etc., daignent venir, à la demande d'un humble mortel, s'occuper de nos petites misères.

Quelles que soient les lois d'amour et de charité qui régissent les êtres, je crois que ces grandes intelligences, dans l'invisible, ont des missions plus hautes à remplir, que celle de venir donner leur avis sur une friction ou un massage.

Quant à nos chers disparus, malgré les noms, prénoms, dates qu'ils nous donnent — j'en ai fait l'expérience avec M. Pradier — ils laissent toujours le doute subsister dans notre esprit sur la réalité de leur présence.

La séparation terrestre doit être une des épreuves infligées à l'humanité. C'est pourquoi, même si les relations sont possibles entre les vivants et les morts, elles laissent subsister un doute qui les rend douloureuses.

Mais chacun a-t-il mon scepticisme, et les preuves que m'a fournies M. Pradier ne seraient-elles pas suffisantes pour consoler nombre de désespérés ?

Je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier ce point, et ne veux leur présenter M. Pradier que comme médium guérisseur.

Mme LOUIS MAURECY.

APPARITION DE GENS VIVANTS

Sir Reginald B. Span, dont nous avons publié récemment la traduction d'un article, continue dans le *Light* à rendre compte de ses expériences sur les apparitions de ce qu'il croit être le « corps astral » des êtres vivants.

Il rappelle la récente apparition de Sir Carme Rasch, député anglais qui fut vu par Sir Gilbert Parker et Sir H. Campbell-Bannerman, à la Chambre des Communes, alors qu'en réalité, il n'y était pas. Tous les journaux anglais se sont occupés de cet étrange incident et nous-même en avons parlé ici.

Sir Reginald B. Span rappelle que ce cas n'est pas unique. En 1897, un député irlandais, M. R. P. O'Connor, qui se trouvait au lit de mort d'un parent, en Irlande, fut vu très distinctement par M. Swift Mac Neill, assis à sa place habituelle, au troisième banc de l'opposition. En même temps l'apparition fut vue par plusieurs personnes de la galerie de la presse.

Un cas plus curieux est celui d'un autre membre bien connu du Parlement anglais qui apparut à la chambre des communes et *vota*, tandis qu'en réalité, il était à l'étranger, alité et dangereusement malade.

Il s'agissait d'une discussion d'où dépendrait le sort du ministère. Une dépêche lui fut envoyée quelques jours avant la date probable du vote, lui demandant de venir voter si possible. Il répondit que, quoique malade, il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour être présent le jour du vote.

Quand les débats furent clos la chambre se *divisa*. A la porte de l'une des salles de *division*, le député en question fut parfaitement vu par le secrétaire chargé de nommer les députés, qui compta son vote (1).

Or, il mourait en France quelques minutes après que son vote eût été acquis en Angleterre.

(1) Pour comprendre ceci, il faut savoir qu'en Angleterre le vote n'a pas lieu par bulletin comme chez nous. Tous les députés se lèvent et passent successivement les uns dans une salle *pour*, les autres dans une salle *contre*. Un secrétaire, dénommé *teller* (appeleur) se tient à la porte de chacune des salles ; il « appelle », à haute voix et compte les députés au fur et à mesure qu'ils défilent devant lui. C'est ce qu'on appelle la « division » de la chambre.

« Des cas du même genre, continue l'auteur de l'article, ont pu se produire sans que nous en ayons eu connaissance. J'en rappellerai quelques-uns qui me sont survenus à moi-même ou à quelques-uns de mes parents ou de mes amis ». Nous laissons maintenant la parole à Sir Reginald B. Span :

Il y a quelques années, j'habitais la Nouvelle-Zélande ; je me trouvais près de Wanganin chez des Ecossais de mes amis. Je souffrais de douleurs dans les reins, et l'on me traitait en malade, me faisant porter mes repas dans mon lit que je ne quittais jamais avant dix heures du matin.

Un matin, au moment où je quittais ma chambre, je trouvais une des filles de mes hôtes dans le corridor, tout près de ma porte, occupée à suspendre des tableaux. Elle eut un cri de surprise en me voyant et me demanda comment j'avais pu rentrer dans ma chambre, puisqu'elle m'en avait vu sortir cinq minutes auparavant. Elle ajouta que j'avais passé rapidement sans avoir l'air de la voir et sans même répondre à son bonjour. Elle s'était demandé ce que cela pouvait bien signifier, attendu que je ne pouvais pas ne pas l'avoir vue.

Je lui répondis que je venais de quitter Eva Chambre pour la première fois de cette matinée et qu'elle devait s'être trompée ; mais elle m'affirma de la façon la plus nette qu'elle m'avait positivement vu et n'avait été le jouet d'aucune illusion.

Peu après, en traversant le salon, je rencontrai une des filles qui s'écria : Ah ! vous voilà, M. Span. Je voulais vous dire quelque chose ; mais vous étiez trop pressé pour m'écouter ; vous avez filé par la salle à manger et je n'ai pu vous retrouver.

Je lui demandai à quel moment elle m'avait vu ; elle me dit que c'était dix minutes auparavant, me racontant avec détails qu'elle était alors dans la salle à manger, arrangeant ses livres, etc., pour sa leçon du matin ; elle m'avait vu venir rapidement, me précipiter dans la salle et gagner le jardin par la double porte ; elle m'avait appelé et je n'avais pas fait attention à elle.

Je savais bien qu'elle ne pouvait m'avoir vu en réalité, mais sa conviction paraissait si profonde que je ne tentais même pas de la détromper.

Ceci est un cas topique de « fantôme du vivant », puisque l'apparition avait été vue de deux personnes presqu'au même moment.

Il m'arriva un autre incident identique quand j'étais dans la ville de Deurce, Etat de Colorado, en Amérique. J'étais encore dans un assez triste état de santé. Je n'avais pu, pendant quelque temps, voir mes amis, le Dr G... et sa femme, parce qu'ils étaient en villé-

giature dans les montagnes. Ayant appris leur retour, je décidais d'aller passer la soirée chez eux.

J'allais quitter la maison dans cette intention, quand le fils d'un autre de mes amis, M. H , vint me dire que l'on m'attendait chez son père, où avait été organisée une soirée musicale.

Je suivis le jeune homme, regrettant à part moi de ne pouvoir me partager en deux pour être à la fois chez les G. et chez les H.

Peu après mon arrivée chez ceux-ci, je me sentis indisposé et pris d'une faiblesse extrême. Je me rendais compte, néanmoins, de tout ce qui se passait autour de moi. On me prodigua des soins et en peu de temps je me remis complètement, et ne me ressentis plus de cette brusque indisposition.

Le lendemain, je rencontrai en ville Mme G... qui me dit ses regrets d'avoir été absente avec son mari la soirée précédente, au moment où j'étais venu le voir. Je leur affirmais que je n'avais point été chez elle, mais en avais seulement eu l'intention, et je lui demandais ce qui avait pu lui faire croire à ma visite. J'appris alors que la veille, vers huit heures du soir, un domestique ayant entendu un coup de sonnette, vint ouvrir, et se trouva en face de moi. Je lui aurais demandé si M. et Mme G... étaient là, et sur sa réponse négative, j'aurais tourné les talons et serais parti à la hâte.

Je me rendis chez mes amis le même après-midi et fis venir le domestique qui me connaissait et qui affirma m'avoir bien vu — il décrivit même le costume que je portais ce soir-là et qui était autre que celui où il me voyait.

Enfin, le même phénomène se produisit un jour en Bretagne. Je me trouvais à Saint-Malo et devais accompagner les demoiselles D... dans une promenade à Saint-Servan. Ayant été retenu au dernier moment, je ne pus me rendre chez elles à temps et elles partirent sans moi.

Je me mis à leur recherche, espérant les rencontrer ; mais je n'y pus parvenir.

Quelques jours après je les rencontrai dans une maison amie, et elles me reprochèrent de les avoir croisées, ce jour-là, à cinq heures et demie, dans la rue de Rennes, sans avoir l'air de les voir. Je marchais très vite et regardais fixement devant moi. Or, à cette heure-là, j'étais assis sur la grève à trois kilomètres de là, songeant à elles et ennuyé de ne les avoir pas trouvées.

Voici un incident d'un autre genre qui m'est personnel et qui mérite peut-être d'être rapporté.

J'étais parti à cheval chercher un de mes cousins à Christchunale, en Nouvelle-Zélande, pour me rendre à la ville de Nelson située à près de cent lieues de là.

J'étais à moitié route quand une nuit que j'avais à passer une rivière à gué, je m'égarai. Je manquai le gué, mon cheval perdit pied et fut entraîné par le courant. Heureusement il put passer vers un banc de sable, au milieu de la rivière, et put reprendre pied ; mais comme j'ignorais absolument où j'étais, je ne voulus point tenter de me tirer d'affaire tout seul. Cependant j'étais transis de froid et je ne pouvais rester là. Je me mis donc à appeler au secours, à plusieurs reprises, pensant que, peut-être, quelque berger ou quelque setller m'entendrait.

Comme personne ne venait, je me suis mis à pousser le cri des indigènes australiens : *Couh-hî ! Couh-hî* ! qui est particulièrement perçant.

Enfin l'on m'entendit et je fus délivré.

Mais voici le côté étrange de l'aventure.

Quelques semaines après, me retrouvant chez mon commis, sa femme me raconte qu'une nuit où elle était seule, son mari se trouvant à Christchurch, elle avait entendu des coups violents et répétés dans sa garde-robe. Elle appelle sa bonne qui avait entendu le même bruit et était déjà levée. Pendant qu'elles se demandaient ce que cela signifiait, elles entendirent appeler au secours *et reconnurent ma voix*. Elle semblait provenir d'une rivière qui longeait la propriété. Puis, elles m'entendirent pousser à plusieurs reprises le cri de l'Australien : *Couh-hî* !*Couh-hî* !

Pensant qu'un homme était en danger, elles appelèrent le palefrenier dans la cour. Celui-ci, qui avait également entendu les cris, était debout. Une lanterne à la main, il fit des recherches, répéta les appels, mais n'entendit plus rien. On pensa qu'un homme venait de se noyer, et tout le monde alla se coucher très ému.

Or, ceci se passait exactement la même nuit et à la même heure, où j'appelais au secours à deux cents kilomètres de là. REGINALD B. SPAN.

UNE REVENANTE

C'est une histoire de vacances que je vais conter, mais qui n'a aucunement le charme joyeux de ces sortes de récits.

Elle a trait au merveilleux... mais à un merveilleux plutôt terrifiant.

Il y a de cela peut-être dix ans, nous allions, chaque année, ma mère et moi, passer le mois d'août et de septembre à Langrune-sur-Mer (Calvados).

Là, entourées d'amis, nous menions la vie joyeuse des bains de mer, ne pensant ni à Dieu, ni au diable. A peine, le dimanche, faisions-nous, à l'église, une courte apparition.

Faut-il l'avouer ? Sans être athées, nous étions, très, très peu dévotes.

Nous habitions, en location, un logement meublé rue de G...

De tout le mois d'août et de la première partie de septembre, rien n'était venu troubler notre quiétude. Parfois, cependant, j'avais dit ironiquement.

— Cette maison doit être hantée. La nuit j'entends ouvrir l'armoire qui se trouve dans ma chambre, ou marcher, dans le grenier, avec de gros sabots.

Il est vrai que j'entendais des bruits insolites, mais ignorant mes voisins, je ne m'en inquiétais pas, voulant trouver chez eux la cause de ces bruits.

La fin de septembre approchait.

Un matin, au réveil, je trouvai à ma mère un visage tellement bouleversé, que je lui demandai si elle n'était pas malade.

« — Non, me dit-elle, seulement j'ai fait un songe affreux. J'ai rêvé, cette nuit, que la porte de ma chambre s'ouvrait pour laisser passer une vieille femme qui s'avança vers moi. Elle était vêtue d'habits de paysanne et coiffée d'un bonnet normand à gros tuyaux.

« Elle me dit d'un air menaçant :

« — On ne prie plus, ici ; j'ai besoin d'une messe, il faut me la faire dire.

« Ma frayeur a été si grande que j'ai balbutié oui, et me suis réveillée dans un état épouvantable. Tu ne peux savoir ce que ce rêve m'a impressionnée ! »

Ma mère raconta la chose à des amis, eux et moi nous fîmes ce que nous pûmes pour la rassurer, et le soir, elle avait recouvré tout son calme.

Mais le lendemain matin, elle reparut avec le visage plus altéré encore que la veille.

« — Il se passe ici quelque chose de surnaturel, me dit-elle. Je ne veux plus y rester. Cette nuit, j'ai fait le même rêve ; mais l'apparition avait un visage encore plus menaçant que la veille. J'aime mieux repartir aujourd'hui même que de passer une nouvelle nuit ici. »

Cette fois, il fut impossible de la rassurer. Elle avait vu, bien vu, ce n'était pas un rêve ordinaire.

Des amis nous accordèrent l'hospitalité ; nous ne couchâmes plus dans la maison hantée, et ma mère, dès lors, dormit du plus calme des sommeils.

Quant à moi, bien des fois, je lui avait demandé :

— Pourquoi ne fais-tu pas dire une messe, puisque tu es persuadée de la réalité de ta vision ?

— Bah ! je ne crois pas à l'efficacité des prières payées, me répondait ma mère.

Cependant un remords m'en était resté et je pensais souvent, que si pour le prix modeste d'une messe on pouvait faire du bien à un pauvre être, fut-il désincarné, c'était mal de lui refuser cette satisfaction.

Quelques jours plus tard, nous revînmes à Caen, où nous habitions alors.

Presqu'aussitôt des bruits étranges se firent entendre dans la chambre que j'occupais. Parfois, il semblait qu'une personne, en chaussons, la traversait. D'autres fois, des bruits, semblables à ceux que produirait un fer à repasser tombant à terre, interrompaient brusquement le silence de la nuit. Et tous les matins, je m'éveillais, ayant cette phrase dans l'oreille : « La bonne femme demande sa messe. »

Malgré ma frayeur, je n'osai pas parler à ma mère de ces phénomènes. Sa peur eût été plus grande que la mienne, et eût encore augmenté celle-ci.

Je me taisais donc, mais une nuit terrifiée, je fis le serment :

— Je vous jure de faire dire une messe à votre intention, mais il faut que tous ces bruits cessent.

Le lendemain, j'écrivis anonymement à mon confesseur, M. l'abbé des Hameaux, vicaire à l'église Saint-Etienne de Caen. Je lui fis le récit qui précède et lui demandai de bien vouloir dire une messe à l'intention de l'esprit souffrant.

Depuis lors, je n'entendis plus rien ; mais je restai sous une impression horrible pendant des mois. Je craignais devenir folle.

J'ai omis de dire que j'avais pris des informations sur les précédents locataires du logement que nous occupions à Langrune. Il avait été habité pendant de longues années par l'ancienne servante d'un curé des environs, qui y était morte l'hiver précédent.

Je n'avais appris ce renseignement qu'à la suite des visions de ma mère.

Etait-ce cet esprit qui venait réclamer nos prières ?

Je n'en sais rien, mais je garantis l'authenticité des faits que je viens de citer. LOUIS MAURECY.

Société Universelle. d'Etudes Psychiques

Nous donnerons dorénavant les compte rendus des réunions de la Société Universelle d'Etudes psychiques. Nos lecteurs y prendront certainement un vif intérêt. Voici le procès-verbal de la dernière réunion générale annuelle.

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

Mercredi, 21 juin, à 8 h. 1/2 du soir, a eu lieu, à Paris, 23, rue de Dunkerque, la réunion générale de la Société, sous la présidence de M. le Dr Joire, président de la Société.

M. le Dr Joire ouvre la séance par le compte rendu des travaux réalisés cette année dans diverses sections. Il rappelle successivement :

1° Les intéressantes expériences présentées par M. le Dr Kocher, sur les dessins automatiques, expériences faites dans les meilleurs conditions d'observation scientifique ;

2° Les photographies d'effluves et d'images reproduites par la pensée, envoyées par M. le commandant Darget ;

3° Un travail important envoyé par M. Pol Arcas, de la section d'Athènes ;

4° Des expériences de transmission de pensée faites à la section de Lille.

Les photographies de M. le commandant Darget donnent lieu à une intéressante discussion à laquelle prennent part MM. Allain, Demonchy, de Vesme, Kocher et Joire.

Afin de permettre à différents membres de la Société de se livrer à des expériences semblables, il est décidé que des renseignements techniques seront demandés à M. le commandant Darget, M. le Dr Demonchy est chargé de cette mission.

Le Dr Kocher, secrétaire général, communique ensuite le compte rendu de la situationmorale et matérielle de la Société, en progression constante. De nouvelles sections ont été fondées en province et à l'Etranger, les demandes d'admission se succèdent, et ce développement continu est la preuve la meilleure de l'intérêt que l'on porte de nos jours aux études psychiques.

Aussitôt ce compte rendu terminé, la parole est donnée au Dr Joire, pour une communication sur « Les modifications de la force nerveuse extériorisée chez les malades, constatée au moyen du sthénomètre». Nous résumons la communication : « J'ai montré l'année dernière comment on peut constater, au moyen du sthénomètre. l'existence de la force nerveuse extériorisée. Cette force se trouve modifiée dans tous les cas où une maladie exerce son influence sur le système nerveux. Nous avons pu constater que chaque maladie particulière du système nerveux se reconnaît par une déviation spéciale de l'aiguille du sthénomètret Ainsi l'hystérie, l'épilepsie, la chorée, la neurasthénie, nous présentent des chiffres différents qui permettraient de les diagnostiquer à l'aide du sthénomètre seul. Ce qui prouve que la déviation spéciale du sthénomètre est bien due à la maladie. c'est que cette déviation se modifie peu à peu et revient à la normale à mesure que la maladie fait des progrès vers la guérison ».

La parole est alors donnée au Dr Kocher, dont la communication porte sur l'étude des coups frappés par les tables (typtologie). A la suite de nombreuses expériences notre collaborateur s'est arrêté aux conclusions suivantes : les vibrations imprimées à la table, d'une façon inconsciente ou déjà plus ou moins s bconsciente, joueraient un rôle sensoriel analogue à celui de la boule de cristal, ou à celui des parfums, suivant les expériences. Avec les tables, les vibrations de la matière agiraient sur le sens du toucher qui, impressionné, jouerait le rôle d'inducteur des phénomènes supra-normaux. En d'autres termes : sur un substratum matériel s'éleverait un premier édifice, l'édifice sensoriel, sur lequel s'éleverait à son tour l'édifice supranormal.

L'ordre du jour porte ensuite une communication du Dr Kocher au sujet d'une personne absolument sourde et qui entend les paroles prononcées dans le creux de la main, le bras à demi tendu. Le Dr Kocher ne pense pas qu'il s'agisse, en la circonstance, de la propagation de son dans les corps solides, puisque les articulations, véritables solutions de continuité, arrêteraient sans doute les ondes sonores. Il se demande s'il ne s'agit pas là d'une certaine adaption compensatrice du sens du toucher et se propose d'étudier le cas d'une façon plus complète. Fait à noter, la personne en question, présentait, avant sa surdité, le phénomène curieux de l'audition colorée.

La séance est enfin terminée par une très intéressante communication de M. le Dr Joire sur les expériences suivantes de transmission de pensée : 12 cartons portant chacun une lettre d'imprimerie sont étalés sur une table.

Les expérimentateurs, servant l'un de sujet transmetteur, l'autre de sujet récepteur sont assis à la table vis-à-vis l'un de l'autre.

Le transmetteur cherche à indiquer mentalement au récepteur la lettre qu'il doit choisir.

Il a été constaté qu'avec certains sujets le nombre des lettres choisies avec exactitude était trop considérable pour pouvoir être expliqué par le hasard et le calcul des probabilités.

On a constaté aussi que les succès avaient toujours ieu au début des séries d'expériences, les deux sujets paraissant se fatiguer à la longue.

Le Président engage vivement les membres de la Société à essayer ces expériences, à les varier (cartons de couleur, etc) et à envoyer le compte rendu au bureau central.

Election de nouveaux membres.

Les dernières candidatures ayant été admises, ont été nommés membres titulaires de la Société :

MM.	Marcel Mangin. . .	Section de Paris
	Dr Ch. Guilbert. . .	»
	P. Archat.	»
	Lamborot.	Section de Lille
	Jacob.	»
	Dr Angelopoulos. .	Section d'Athènes
	Dr Jean Vitalis. . .	»
	Dr D. Kefalopoulos	»
	Spyr Nagos	»

Demande d'admission :

M. A. Jaugeas, chef de laboratoire médical à Paris présenté par MM. Joire et Kocher.

AVIS

Pour faciliter l'étude des phénomènes psychiques, les personnes qui, désireuses d'assister à des expériences, contribueraient aux frais de déplacement des médiums, et d'autre part, les sujets et médiums qui voudraient faire connaître leurs facultés spéciales, peuvent s'adresser au Bureau central de la Société, en écrivant au secrétaire général, Dr Kocher, 113, rue de Rennes, Paris.

Les membres de la section de Paris qui désirent se grouper pour leurs études sont priés d'écrire au Dr Kocher.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Monsieur,

*La lecture du petit article « Merveilleuses propriétés du nombre 7 » dans le dernier numéro de l'*Echo du Merveilleux, *m'incite à vous signaler des remarques nombreuses sur les coïncidences entre les nombres 7 et surtout 17 et les incidents ou événements importants de ma vie.*

Remarquez déjà que je vous écris un 17, du 7e mois.

Ma mère est née en 1835 ; or 1 + 8 + 3 + 5 = 17

Elle mourut en 1871, 1 + 8 + 7 + 1 = 17; *un 25 avril,* 2 + 5 = 7.

Mon père est né en 1823, 1 + 8 + 2 + 3 = 14 *ou 2 fois 7; pour lui les choses paraissent s'aggraver car il est mort en septembre 1877.*

Je me suis marié un 17 novembre en 1879.

1 + 8 + 7 + 9 = 25 *ou* 2 + 5 = 7

Ma femme demeurait alors au n° 17 de la rue Labruyère à La Roche sur-Yon.

Elle se nomme Bellaton et moi Ballereau; or, dans Ballereau-Bellaton, il y a 17 lettres.

J'ai perdu une petite fille qui a quitté pour toujours la maison un 7.

J'ai hélas, perdu tout dernièrement une chère fille; elle était née un 10 et mourut un 7, soit encore 17, elle se nommait Laurence, et, dans Laurence Ballereau il y a 17 lettres.

Elle est morte un 7 et avait 19 ans

7 + 1 + 9 = 17

Je n'ai pas poussé plus loin mes investigations, il est probable qu'elles me réserveraient encore d'autres surprises. Vous pouvez, à votre gré, disposer de ma lettre car je serais curieux de connaître l'opinion de vos lecteurs sur cette question :

Peut-on être soumis à l'influence des nombres?

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'hommage de mes sentiments respectueux.

L. BALLEREAU.

***

La Gazette de Cologne *disait en 1862, d'après des journaux russes : « Dans le gouvernement de Smolensk a vécu pendant longtemps un ermite, un faiseur de prodiges, un certain Ivan Iakowlowitch, vers lequel accouraient en pèlerinage des multitudes de fidèles, se pressant autour de lui pour recueillir les prophéties qu'il émettait dans des accès de folie furieuse.*

*Le gouvernement jugea à propos de le transporter dans un établissement d'aliénés... Même dans ce séjour, Ivan est resté l'objet d'un culte enthousiaste et son biographe n'hésite pas à le qualifier encore d'*Idole des Dames. »

Un lecteur de cette Revue voudrait il nous apprendre quelque chose de positif sur ce personnage et sur d'autres thaumaturges ou prophètes russes ?

TIMOTHÉE.

***

Depuis la découverte des rayons N, a t-on essayé de faire dire à un sensitif sous quel aspect ils lui apparaissent ?

UN ABONNÉ

RÉPONSES

La prophétie de Premol

(Question posée dans le numéro du 1er juillet 1905)

Sur la prophétie de Prémol, il faut lire l'*Avenir dévoilé*, par M. Victor de Stenay (Collin La Herte), édité en 1870 (ouvrage qui ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale et que je n'ai pu acheter encore) ou son *Soleil prophétique*, livre publié en 1875 (in-12 Paris, Wattelier, 19, rue de Sèvres ; Genève, Duraford, place Notre Dame), et dans lequel il démontre, en se conformant aux règles de la critique historique, et d'après le texte type qui lui fut communiqué cette année, l'authenticité de cette prophétie. En 1833. M. Nestor Boulon copia ce texte dans un livre de la confrérie des Pénitents blancs de Montfalcon, dont son aïeul maternel était membre. En 1850 M. Boulon, devenu capitaine, en fit des copies dont une fut reproduite sur papier timbré le 1er mars 1851 : M. Boulon, qui était républicain, put ainsi prédire le triomphe de l'Empire. Rien ne prouve que la prophétie soit d'une religieuse de Prémol. Il eut une copie dès 1867 et l'imprima en mai 1870, peu avant M. Prud'homme, typographe à Grenoble. Le *Soleil prophétique* est un livre précieux, malgré les erreurs d'interprétation. Il démontre que la prophétie est du XVIIIe siècle et qu'elle a été répandue depuis 1850, imprimée depuis mai 1870 (Bibl. Nationale, Lb 57, 4.443 in 12).

La consécration de la France par Louis XVI au Sacré-Cœur de Jésus

(Voir le numéro du 15 juin 1905)

Ouvrez le 2e tome des *Voix prophétiques* de l'abbé Curicque, vous y trouverez un passage admirable de sainte Gertrude sur le cœur de Jésus. Il y est aussi parlé des révélations de la Mère Marie de Jésus (vers 1822) sur le Sacré-Cœur. « Il lui fut dit et répété souvent par Jésus-Christ même dans ses extases, que le vœu de consécration de la France au Sacré-Cœur, attribué à Louis XVI, était bien véritablement de lui ; que c'était lui-même qui l'avait composé et prononcé. Le divin Sauveur avait ajouté qu'il désirait ardemment que ce vœu fut exécuté... » (page 367).

Jésus aurait révélé à sœur Marie-Imelda, en lui montrant son Cœur adorable : « De là sortiront encore pour la France la grâce et la paix » (page 536).

Il a été parlé de la consécration de la France par Louis XV au Sacré Cœur de Jésus dans un des fascicules de *La Légitimité*, que continue de publier à Bordeaux un défenseur des Naundorff, M. Albert Renard (53, rue Ségalier) : peut-être donnerait-il l'indication demandée.

TIMOTHÉE

***

M. Albert Jounet, villa Saint-Antoine, à Saint-Raphaël, Var, serait obligé aux personnes possédant l'ouvrage du *P. de Franciosi* sur la *Dévotion au Sacré Cœur* de lui faire connaître le prix auquel elles seraient disposées à le céder.

ÇA ET LA

Quand la fin du monde ?

Voici la réponse — avec date approximative — d'une religieuse, morte en odeur de sainteté à Fougères le 15 août 1798, sœur de la Nativité, née Jeanne Le Royer, à deux lieues de cette ville bretonne, le 24 janvier 1731.

Il est question d'introduire en Cour de Rome le procès de béatification de cette pieuse Franciscaine ; par conséquent, l'époque indiquée par elle pour ce tragique et fatal événement ne doit pas être traitée d'annonce banale et hasardée, comme le sont tant d'autres sur le même sujet, qui courent périodiquement les feuilles publiques.

La prédiction qui va suivre est extraite de la *Vie et révélations de la Sœur de la Nativité*, 2e édition, Paris, 1819, t. IV, p. 125-126.

« Mais voici que Dieu voulut bien me faire voir dans sa lumière. Je commençai à regarder, dans la lumière de Dieu, le siècle qui doit commencer en 1800. Je vis, par cette lumière, que le jugement n'y était pas et que ce ne serait pas le dernier siècle.

« Je considérai, à la faveur de cette lumière, le siècle de 1900, jusque vers la fin, pour voir positivement si ce serait le dernier.

« Notre Seigneur me fit connaître, et en même temps me mit en doute si ce serait à la fin du siècle de 1900, ou dans celui de 2.000.

« Mais ce que j'ai vu, c'est que si le jugement arrive dans le siècle de 1900, il ne viendra que vers la fin, et que s'il passe ce siècle, celui de 2000 ne passera pas sans qu'il arrive, ainsi que je l'ai vu dans la lumière de Dieu. »

Ainsi, notre pauvre vieux monde, en dépit de tous les pronostics, à tendances par trop rassurantes et optimistes, qui lui assignent encore de nombreux siècles de durée, paraît donc bel et bien condamné à une fin beaucoup plus rapprochée : « *Finis venit, venit finis !* » comme disait Ezéchiel.

La mélothérapie.

D'après le docteur Gordon y Dacosta, de la Havane, le violon convient aux hypocondriaques et aux mélancoliques ; la contrebasse combat les atonies nerveuses ; l'action de la clarinette est analogue, mais moins puissante ; la harpe est utile dans l'hystérie ; la flûte, contre les passions contrariées et dans la tuberculose au début : le hautbois tonifie l'économie et rend le calme à un organisme déséquilibré par des pertes d'argent ; la trompe est d'un grand effet contre le délire de la persécution ; le cornet à piston combat les langueurs et active les fonctions ; il est utile contre l'obésité ; le tambour peut être employé dans les affections de la moelle et, en particulier, dans l'ataxie locomotrice. Quant au trombone, le docteur le réserve pour le traitement des sourds.

Semi-canitie constatée par Montaigne.

On sait qu'une violente émotion peut faire blanchir totalement ou en partie la barbe et les cheveux : M. Dunant, dans *Un souvenir de Solférino*, parle d'un soldat autrichien de vingt ans dont les cheveux avaient entièrement blanchi le jour de la bataille. Montaigne dit avoir vu à Plombières, dans un voyage, le seigneur d'Andelot, qui avait un côté de la barbe et des sourcils tout blancs et l'autre tout noir : ce changement lui était survenu en un instant, devant témoin, le jour où il avait appris que son frère était mort décapité par sentence du tribunal du duc d'Albe, comme complice des comtes d'Egmont et de Hornes.

A TRAVERS LES REVUES

UNE SÉANCE DE MATÉRIALISATION A MENTON

Au mois de novembre dernier, un anglais, sir Réginald B. Span, bien connu pour ses expériences de matérialisation, se trouvait à la Pension Annonciata, à Menton, en compagnie d'autres touristes. Il les entretint de ses expériences qui étaient choses nouvelles pour la plupart d'entre eux.

Sur leur demande Sir Réginald accepta de leur donner une séance à l'hôtel même et voici ce qu'il raconte dans le *Light* :

« Je baissai les lumières électriques du salon et nous nous assîmes dans l'obscurité.

« Au bout de peu de temps j'aperçus des ombres spectrales près de plusieurs des personnes présentes. Je les décrivis et leurs voisins les reconnurent aussitôt pour des parents ou des amis.

« Tout à coup un Français qui se trouvait là poussa une exclamation de surprise et de frayeur, et dit qu'il voyait distinctement derrière lui un homme vêtu d'un costume d'autrefois, du XVIe ou XVIIe siècle. Il en donna une description très détaillée et je me rendis compte qu'il s'agissait d'un cavalier du temps du roi Charles Ier.

« C'était un homme de haute taille, très distingué, avec de longs cheveux lui tombant sur les épaules, le visage coloré, la moustache blonde, des traits fins ; il portait de hautes bottes d'équitation lui montant presque jusqu'aux cuisses, avec des éperons d'or ; à son côté pendait une longue épée à la poignée incrustée d'or sur laquelle il laissait négligemment reposer sa main. Un baudrier de soie cramoisi entourait sa poitrine, relevant d'une couleur crue le sombre manteau de velours qu'il portait.

« Une lueur telle entourait sa tête que le voyant déclara en avoir les yeux éblouis et il parut si violemment oppressé par cette vision que je dus clore la séance.

« Ce qui m'a frappé dans cette expérience c'est que j'avais vu ce même personnage lors d'une séance privée à laquelle j'assistai, il y a quelques années, chez M. Cecil Husk à Londres. Il portait alors un grand chapeau à plumes ; mais je n'aperçus aucune lueur brillante envelopper sa tête ; au contraire, il paraissait comme se détacher en sombre sur un fond ardoisé et lumineux. Il vint si près de moi que je pus l'examiner tout à mon aise.

« Je dois ajouter que le Français à qui il se montra à Menton ne me connaissait pas et ne savait rien de mes expériences occultistes ; de sorte qu'il ne pouvait inventer ou imaginer ce qu'il disait d'après ce qu'il avait entendu dire.

« Je crois que les conditions atmosphériques de Menton, situé à 200 mètres d'altitude, dans un air pur et sec de montagne, doivent être particulièrement favorables aux expériences de ce genre et il est possible que j'y recommence l'épreuve et que j'en obtienne de bons résultats. »

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 724-73